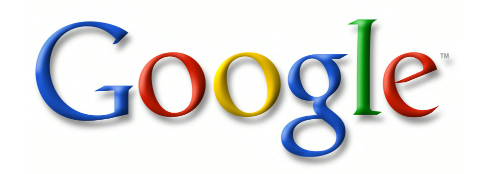






LE POUVOIR
TEMPOREL DES PAPES

DEVANT LA RAISON HUMAIME

OU

HARMONIE DES POUVOIRS SPIRITUEL ET TEMPOREL

PAR

F.-J. LAFORGE

Missionnaire

Ancien professeur d'Histoire ecclésiastique, d'Ecriture Sainte et d'éloquence sacrée, à Dax.

Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles (SAINT-LUC. I, 52).

NONTRON

IMPRIMERIE LOUIS RÉJOU, 3, PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE.

1890

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR DABERT

ÉVÊQUE DE PÉRIGUEUX ET DE SARLAT.

MONSEIGNEUR,

Il y aura bientôt vingt ans, Votre Grandeur fût le premier guide dans la carrière qu'il a plu à la divine Providence de me faire embrasser. Ce souvenir ineffaçable du sacerdoce dont je vous suis en partie redevable, m'engage, Monseigneur, à mettre sous votre sauvegarde un travail terminé ces jours-ci, travail qui aura pour titre : *Du Pouvoir temporel devant la raison humaine*. Placé sous les auspices d'un prélat aussi éminent, ce livre, fruit de mes premiers travaux, aura, je l'espère, l'honneur de cueillir quelques lauriers et de servir utilement la cause si noble de l'Eglise du Christ. Daignez donc, Monseigneur, agréer l'humble hommage que je vous fais de mon œuvre, et puissiez-vous, en me donnant votre bénédiction, être l'ange tutélaire de celui qui ose se dire :

Le plus humble de vos enfants,

F.-J. LAFORGE,

Prêtre, ex-Prof. d'Ecr. et d'Hist.

PRÉFACE

Faire connaître l'Eglise, apprendre aux peuples à l'aimer, tel est le but que je poursuis en livrant bien malgré moi à la publicité cet ouvrage qui aura pour titre : LA SOUVERAINETÉ TEMPORELLE DES PAPES DEVANT LA RAISON HUMAINE, OU HARMONIE DES POUVOIRS TEMPOREL ET SPIRITUEL. Longtemps j'ai résisté à la prière d'un ami indiscret qui m'engageait à mettre à profit les notes assez volumineuses que j'avais dû prendre (lorsque je professais à Dax l'Histoire Ecclésiastique) sur la nécessité pour le Pape d'être indépendant. — Des témoignages d'autres ecclésiastiques assez haut placés sont venus depuis ébranler mes doutes. Il y aurait mauvaise grâce à ne pas défendre une cause qui nous intéresse tous au dernier degré, et, puisque je puis être utile à l'Eglise, je vais tenter de me mettre sur les rangs des apologistes de

l'Épouse de Jésus-Christ. Je succomberai peut-être à la tâche ; mais j'aurai eu la gloire de tomber sur un champ de bataille où d'autres plus valeureux que moi sont tombés, et cela me suffit !

C'est pour l'Eglise et pour la France que je vais soutenir la lutte. Pour l'Eglise à laquelle appartient le domaine sur les intelligences chrétiennes ; pour l'Eglise cette mère admirable, qui a le droit de demander à tous ses prêtres de la servir selon les moyens qu'ils ont reçus du ciel.

Enfin, je viens à titre de Français me lancer dans la lice, et ma patrie sera heureuse, j'en ai la confiance, de se rappeler que ses enfants eurent l'insigne honneur de tomber devant Rome pour la défense du pouvoir temporel des Papes.

Défendre le Trône Pontifical, c'est défendre les intérêts de la Religion ; mon livre, je l'espère, sera donc bien reçu. Qu'il aille, ce cher petit livre, fruit des labeurs de mes premières années de sacerdoce, éclairer un de ces hommes si nombreux aujourd'hui, dont les pensées mal-

saines reposent sur le fondement du doute. Je serais récompensé de mes peines, si j'apprenais jamais que ce petit ouvrage est allé réveiller au fond d'un cœur endurci cette foi que nous avons tous sucée avec le lait et qu'une mère bien souvent nous a inculquée au prix de tous les sacrifices

Mais si je désire faire connaître l'Eglise à des gens du monde, je souhaite aussi d'écrire pour mes frères dans le sacerdoce et je demande à Dieu, si c'est sa volonté sainte, de leur rendre agréable mon œuvre.

Le prêtre doit de nos jours étudier plus que jamais l'influence de l'Eglise sur le caractère des peuples. Et si en écrivant au Dauphin pour lui faire comprendre la nécessité des études historiques, l'Aigle de Meaux a pu dire : « Quand » l'Histoire serait inutile aux autres hommes, il » faudrait la faire lire aux Princes », je puis à mon tour dire aux Princes de la Maison de Dieu : l'Histoire vous est nécessaire ! Ne devons-nous pas, en effet, à l'exemple des rois, connaître la société au sein de la laquelle nous sommes appelés à vivre ? Et où apprendrons-

nous à la mieux connaître que dans l'étude des faits passés ou contemporains.

J'espère donc avoir acquis, cher lecteur, votre bienveillance !

Suivez-moi donc dans l'étude que je vais entreprendre et si vous êtes constant dans votre lecture, vous assisterez au grand spectacle d'une autorité qui s'établit malgré les haines ; puis après avoir considéré les luttes, lorsqu'il vous sera donné de voir l'Eglise grandie et non amoindrie par le combat, vous serez tenté de vous écrier avec moi : une main divine a posé les bases de ce petit trône aux pieds duquel sont venues se briser toutes les attaques.

Je diviserai mon sujet en trois parties.

Dans la première partie, après un aperçu général sur le sort réservé de nos jours au Pape, je concluerai à la nécessité du pouvoir temporel sans l'appuyer sur le texte de la donation de Constantin, texte dont je prouverai la valeur. Après avoir montré quelles sont les conclusoins qui peuvent être tirées du *Liber Pontificalis*, j'établirai les notions vraies et philosophiques de l'autorité pour prouver comment les

principes concordent avec les causes du pouvoir temporel des Papes ; ce sera l'objet de ma deuxième partie. Enfin, puisqu'il était réservé à notre siècle de rééditer *les* attaques vieilles comme le monde, je montrerai ce que l'Eglise a fait de ses richesses.

Je vais donc revendiquer les droits du Pape et par conséquent ceux de la Religion ; car le Pape dans les fers, c'est la liberté ravie à l'Eglise.

Augmenter la foi des peuples, grandir l'amour de tous pour la Papauté, tel est le but qui m'a inspiré et vers lequel je vais tendre.

Pro pontifice nostro Leone ! Dominus conservet eum et vivificet eum, et non tradat eum in manus inimicorum suorum.

CHAPITRE I

Aperçu général sur la question de la souveraineté temporelle des Papes & discussion du texte du Liber Pontificalis *concernant la donation de Constantin.*

I

La spoliation de l'Eglise de Jésus-Christ par un prince chrétien sera, je ne dis pas seulement l'acte le plus arbitraire et le plus étonnant, mais le fait le plus invraisemblable de notre dix-neuvième siècle ; surtout si l'on songe que le prince usurpateur fût un fils de l'illustre Maison de Savoie, un fils d'une race féconde en saints.

Plusieurs fois déjà depuis près d'un siècle, on avait vu échouer cette tentative criminelle ; une fois surtout, c'était au milieu de ce siècle, la révolution chantait déjà victoire, car on avait presque atteint le but poursuivi par les impies, mais on avait compté sans la France. Oui, ce

sera toujours la gloire de la France républicaine d'avoir osé prendre la défense de l'Eglise dans cette circonstance malheureuse. Mais les idées révolutionnaires ont acquis depuis droit de cité et il était réservé à un gouvernement monarchique de porter une main coupable sur le représentant de Jésus, et, sous ce prétexte futile que l'Eglise peut se passer des richesses de la terre, obéissant à un mot d'ordre des loges maçonniques, un prince a eu le triste courage de spolier le faible.

Chose étrange ! A la vue d'un tel forfait, l'univers catholique est resté impassible. On a bien un instant considéré la lutte héroïque soutenue par les derniers défenseurs qu'avait ralliés la Papauté ; puis le silence s'est fait, et notre nouvelle génération, habituée à regarder en face et sans effroi les grands scandales, notre génération s'est renfermée dans son indifférence habituelle. Un tel attentat demande un châtiment ! Cette faute commise par l'Europe la voue, je crois, à l'affaiblissement, car elle montre notre foi ; or, un peuple qui laisse enchaîner son père dans la foi, est un peuple incrédule, et l'incrédulité mêne à la ruine. Nous surtout, Français, nous sommes voués à la décadence et à la dissolution, car Dieu nous châtie de l'indifférence que nous avons montrée lors de l'attentat dirigé contre le Pape. Nous n'aurions pas dû oublier qu'il nous revenait de

défendre le droit de l'opprimé et de porter secours à ceux de nos fils qui étaient allés offrir leur service à une cause déjà perdue.

Rome est tombée ! et notre patrie malade du même mal, car la France souffre (c'est une chose à remarquer) lorsque les Papes sont dans les fers, notre patrie, dans le malheur, attend, pour sortir de ses ruines, le relèvement du Trône Pontifical.

Tout le monde, je le sais, n'expliquera pas de la même manière cet affaissement général dans notre organisme national ; on me fera peut-être l'insigne honneur de considérer ces raisons comme le produit d'un cerveau mal équilibré ? Qu'il me soit permis, pour ma justification, de dire que je parle en catholique, et, sachant que ma patrie a mérité le titre glorieux de fille aînée de l'Eglise, je prétends qu'il lui appartenait de se lever avant toutes les autres nations. Se retrancher dans un mutisme complet pour assister avec indifférence à la chute du trône sur lequel était assis l'octogénaire Pie IX, était une faute énorme dont elle subit aujourd'hui les tristes conséquences.

Me plaçant donc au point de vue signalé plus haut, à titre de chrétien et de Français, je viens, avec les faibles armes dont je puis disposer, non pas relever la Rome des Papes, (c'est l'œuvre de Dieu qui saura bien à son heure rendre à son

représentant l'indépendance dont il a besoin pour faire le bien), mais je viens répondre aux cris forcenés de l'impiété et prouver aux ennemis de l'Eglise qu'ils se trompent, eux qui croient avoir fait une œuvre durable en spoliant l'Eglise des richesses que ses enfants lui avaient données.

A entendre en effet ces tristes vainqueurs, ils ont bien mérité de la postérité en faisant échouer dans le sang ce petit trône qui, selon eux, n'était qu'un vain reste des superstitions du moyen-âge et l'ombre d'une vieille usurpation. A les entendre crier victoire, on devrait ce semble s'agenouiller devant eux ! Il leur faudrait, je le sais, cette marque de déférence pour les tranquilliser ; car ces fiers conquérants ne sont pas heureux, et toujours agités de tristes rêves, ils se demandent si cette Rome qu'ils ont arrachée à un pauvre vieillard et à une poignée de héros, ils se demandent, dis-je, si cette Rome ne leur servira pas de tombeau. Vous ne le croiriez pas, une chose les gêne, c'est leur conquête ! Cette ville fait leur terreur, et ils seraient heureux, ces tristes vainqueurs, de pouvoir la ruiner de fond en comble pour reconstituer sur ses anciennes bases une cité digne des Romains leurs ancêtres, car pour eux la Rome Moderne ne signifie rien. Mais ils voudraient surtout qu'on vînt leur persuader que le pauvre bâtelier de la Galilée n'est qu'un cadavre dont ils vont jeter les

restes dans le Tibre.

Patience, messieurs de la révolution! Le présent est à vous, et à vrai dire vous en abusez! Profitez-en, mais de grâce, laissez-nous l'avenir. Le ciel obscur à l'heure présente ne nous permet pas de distinguer l'étoile qui dirige le frêle esquif sur lequel Pierre est assis, mais voici le Maître qui se montre et à son approche les flots courroucés vont se calmer. Triomphez vite, car déjà elle apparaît cette main qui va vous frapper. Nous la voyons, car la catastrophe n'est jamais si près de vous que dans la prospérité. Lisez la vie de tous les tyrans et vous les verrez toujours tomber à l'apogée de leur gloire, avouant que le Galiléen les avait vaincus.

Malgré nos malheurs nous gardons toujours nos espérances confiants en cette parole que nous a livrée une bouche divine: « Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. »

Ah! si l'Eglise était l'œuvre d'un homme, je l'avoue, je ferais comme vous, peut-être même aurais-je assez de force pour crier plus fort que vous contre la tyrannie; mais nous le savons: Celui qui nous a engendrés est le même qui nous soutient dans la lutte que nous avons engagée avec l'erreur; voilà pourquoi, fiers de cette assistance qui ne s'est pas démentie depuis plus de dix-huit siècles, nous revendiquons toujours la mission qui nous a été confiée par le Maître et à laquelle il a bien voulu consacrer

sa vie, mission d'éclairer l'homme, de le consoler et de guider ses pas incertains dans les sentiers du vrai. Cette mission, nous l'avons toujours remplie avec un héroïsme qui ne s'est jamais démenti ; vos attaques, du reste, en font foi, car on ne s'attaque qu'à la vérité.

Il en a toujours été ainsi, telle est l'histoire de l'humanité ! presque partout et dans tous les temps le mal a eu droit de cité, seules furent poursuivies les doctrines émanant de Dieu ; et aujourd'hui encore, si je considère de quel côté est l'intolérance, je la trouve chez vous, ennemis du nom chrétien, chez vous qui proscrivez les vérités sublimes du roi d'Israël, vérités cependant qui ont fait l'Europe ce qu'elle est.

Persécutez, car vous êtes les maîtres ; mais sachez que nous continuerons notre mission ; vos attaques prouveront une chose : c'est que, disciples d'un Dieu mort sur le gibet infâme de la croix, nous ne saurions nous attendre à être mieux traités que le Maître. La lutte fait notre force et le découragement n'est pas connu chez nous. Du reste, il y a longtemps que les blessures sans nombre qui nous ont été infligées par l'impiété, auraient dû refroidir notre zèle ; il n'en est rien ! et, dociles à cette parole : *euntes docete omnes gentes,* nous nous sommes présentés au monde pour guérir ses blessures. Toujours, vous en êtes témoins, nous avons travaillé avec la même confiance depuis la fondation de

l'Eglise. Comptez, si vous le pouvez, les blessures que nous avons reçues, les membres gangrenés qui ont été coupés, les orages sans nombre essuyés par le vaisseau qui nous porte, et vous verrez que fidèles à cette parole du Christ : *Je vous ai placés pour édifier*, nous avons constamment travaillé ce champ si fécond de l'Eglise du Sauveur.

Etudiez, triomphateurs éphémères, qui serez les vaincus de demain, étudiez l'histoire de l'Eglise, cette héroïne dont le front est marqué des glorieux signes de son martyre, et dont le cœur est signé du signe indélébile de sa foi, et vous verrez combien son action sur le monde fut immense.

Pensez-vous que la royauté terrestre soit la cause du succès acquis par l'Eglise chez tous les peuples ? Je ne vous ferai pas l'injure de vous croire de si mauvaise foi ; vous savez fort bien que l'Eglise n'a pas triomphé par son or, puisqu'elle fut pauvre dès le principe et que ses victoires datent des premiers jours.

Elle est riche aujourd'hui cette fille née dans l'atelier de Nazareth et ses richesses vous offusquent ! Mon Dieu, si elles vous gênent tant vous pouvez les lui ravir. Je sais qu'en dépouillant l'Eglise vous lui enlevez un de ses plus puissants leviers puisque son action, c'est un fait acquis, est due surtout à sa charité. Si vous nous dépouillez, Jésus-Christ saura bien nous

donner d'autres moyens pour servir sa cause ! Vous verrez, si vous ne le savez pas, les Pontifes de Rome s'avancer vers vous non plus avec une croix d'or (vous la leur aurez enlevée) ; mais la poitrine marquée par une croix de bois, par cette croix qui a vaincu le monde ! Il n'y a qu'une chose pour triompher de l'imposture : la foi : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum fides nostra.*

Je vois où vous voudriez en venir. Vous seriez heureux, pauvres égarés, de pouvoir tarir la source de cette charité qui remplit le cœur de cette héroïne qui a nom l'Eglise de Dieu ? Vous y travaillez tous les jours. N'aviez-vous pas pour but d'arrêter un instant le bien qui se faisait par cette mère dévouée, en forgeant des fers, sentant que le Pape prisonnier, c'était la liberté ravie à l'Eglise ; et vous la frappiez au cœur, car vous aviez compris qu'il n'y avait rien qui lui tînt tant au cœur que cette liberté dont elle ne peut plus jouir. Non contents d'avoir donné des fers au successeur de Pierre, vous voudriez le forcer à demander asile à quelque puissance chrétienne ! C'est votre heure, heure de ténèbres ; mais Dieu ne permettra pas que le vaisseau de l'Eglise soit plus longtemps agité par les flots. Peut-être la Providence pour nous éprouver permettra-t-elle que vous réalisiez en partie vos desseins ; mais elle n'est pas éloignée l'heure où, revenant de son erreur, le peuple chrétien, pour me servir de l'expression de M.

Veuillot, « rappellera le Pontife, et le Pape
» immortel traversant les populations agenouil-
» lées, reviendra par un chemin de fleurs
» reprendre la couronne d'épines qui déchire
» son front, mais qui foudroie les autres fronts.
» Il présidera, comme c'est sa fonction depuis
» dix-huit siècles, aux destinées de l'humanité,
» assis sur cette chaire de la doctrine et du
» martyre, qui toujours vacillant, verra tout
» tomber et relèvera ce qui ne doit pas périr. »

Ces paroles, témoignage vivant de la foi d'un grand chrétien, je les répète aujourd'hui avec la même conviction, malgré les apparences contraires et en face de l'attentat qui va se consommer. Il va donc, le successeur de Pierre, il va dire adieu à sa ville, car c'est bien sa ville, cette Rome que les Papes ont édifiée au prix de tant de labeurs. Ah ! s'il fallait seulement dire adieu à son pays, les Pontifes le feraient sans regret, car pour eux s'accomplirait cette parole adressée par le Sauveur à tous ceux qui veulent faire profession de le suivre : *qui vult venire post me, abniget semet ipsum :* que celui qui veut venir à ma suite se renonce. Et alors, marchant sur les traces glorieuses du Maître, ils iraient vers le pays que Dieu leur montrerait ; mais ici il y a plus. L'Italie, en chassant le Pape, n'en fait pas seulement un proscrit ; elle en fait un martyr. Léon XIII pourrait, je ne l'ignore pas, au prix de quelques concessions, acheter le droit de résidence ; il ne le veut pas, et je l'en loue ; car

faire des concessions, ne serait-ce pas avouer que Rome fut le prix de la spoliation.

Les peuples sont venus librement aux Papes ! Si Rome s'est embellie nous le devons aux Papes qui se sont servis des richesses données par les enfants de l'Eglise ; c'est dans cette cité que sont enfermées les reliques de tous nos illustres devanciers dans la foi ; c'est là qu'à chaque pas nous foulons une terre imprégnée du sang de nos martyrs ; sur ce sol enfin s'élèvent de toutes parts ces superbes monuments, témoignage frappant de la foi de nos ancêtres.

Rome est donc bien la ville des Papes, je dis plus, c'est notre ville à nous catholiques ! C'est la Jérusalem bénie où nous aimons à aller prier ; c'est le sanctuaire dont le souvenir nous arrache des larmes ; en un mot, c'est la terre sacrée où tout le monde se trouve chez soi et où nous voulons que réside le chef auguste de la famille catholique. Rome appartient au Pape comme le Pontife appartient à sa ville ; ce sont là les raisons qui pousseront toujours les successeurs de Pierre à revendiquer la possession de cette illustre cité du paganisme, devenue avec le Christ le rempart de la justice et de la civilisation.

Vous pouvez donc les chasser ces Pontifes dont le seul crime est d'être les représentants de celui qu'Hérode voulut couvrir de la livrée de théâtre. Partez donc, ô Père, puisqu'on attente à

votre liberté ; fuyez, c'est cruel, fuyez devant vos enfants qui assument la triste responsabilité de vous mettre hors de votre Maison.

O spectacle affreux ! tu étais donc réservé à notre époque et il sera dit que nous serons les témoins du triomphe passager des ennemis de la Papauté ! Rien ne doit nous étonner, il est vrai, dans un siècle d'athéïsme pratique, dans un siècle que domine un sot orgueil et la persuasion d'une infaillibilité personnelle qui paralyse tout bien.

Essayons donc, malgré les préventions, de défendre cette si noble cause de l'Eglise. Ma voix sera peut-être étouffée par les murmures d'un peuple enivré de sa propre gloire et obstiné à ne pas prêter attention à la voix de la raison éclairée par les sages doctrines de l'Evangile. Ceux-là même qui sont les premiers à persécuter le Pape trouveront peut-être dans ma conduite un peu d'intolérance, car le voleur, je le sais, trouve intolérant le malheureux qui veut défendre son bien ; n'importe, je parlerai, et dût ma voix se perdre au milieu des crix séditieux d'une multitude en délire, je tâcherai de défendre ce petit coin de terre auquel a droit un vieillard.

Si j'échoue, il me restera du moins la consolation d'avoir pris part aux luttes engagées par tant de champions valeureux, et, dans mon insuccès, il me restera toujours la conviction d'a-

voir tracé un sillon que d'autres venant après moi pourront ensemencer, voulant, eux aussi, travailler à la réalisation du but poursuivi par Jésus : *ut sint unum, sicut et nos unum sumus* : qu'ils soient un comme vous et moi ne faisons qu'un (Jean c 17. 422).

Ah ! quand nous sera-t-il donné, ô mon Dieu, de jouir de ce spectale si beau que vous nous annonciez lorsque vos lèvres divines prononçaient ces mots touchants : *ut sint unum ?* Quand donc, issus du même père, serons nous frères dans la foi ? On ne songe pas au gouffre profond creusé entre nous par nos dissensions. Hélas ! dirait-on à nous voir que nous sommes frères ? pourquoi si notre origine est commune, pourquoi nous diviser et déchirer le cœur de la mère qui voulait bien nous présenter ses mamelles ; pourquoi attrister cette mère qui nous convie tous à ce banquet divin que le Christ a laissé à sa famille chérie. Tous nous partons du même point, puisque nous nous présentons aux fonts baptismaux pour y être régénérés par les eaux salutaires de cette nouvelle piscine de Siloë ; pourquoi donc nous diviser dans l'âge mûr ? La même terre nous sert d'escabeau, le même sol nous fait vivre, le même sépulcre nous attend ! Frères par l'origine, nous devrions être frères par les sentiments religieux, car Dieu est unique ! Dieu est bien notre père à tous, dès lors nous devrions partager les mêmes croyances !

Tel était le but poursuivi par notre divin légis-

lateur, telle est aussi la noble ambition de celle qu'il a laissée pour continuer son œuvre. A la tête de cette Eglise fondée au prix de sa vie, il a eu soin, cet Homme-Dieu, de placer un homme qu'il a revêtu de sa puissance ; mais cet homme, il n'est pas allé le chercher sur les marches d'un trône, non ! Celui qui de rien a créé l'univers se plaît encore à bâtir sur le néant ; c'est pourquoi il a dit à un pauvre bâtelier de la Galilée : « tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle », voulant montrer à ses ennemis que sa main est visiblement avec cette Eglise dont les commencements sont si précaires.

C'est donc à Pierre, comme chef de l'Eglise et comme pierre fondamentale de l'édifice, qu'il appartient de diriger, de reprendre et de soumettre ceux qui n'ont pas encore plié la tête sous le joug suave de la doctrine évangélique. A lui, plus qu'à tout autre, incombe la tâche de faire connaître le Maître. Il est donc de par le Christ le père commun de l'Eglise, son chef ou si vous voulez que je me serve d'un mot qui rend mieux ma pensée, le Pape est le roi de la société religieuse, et nous qui librement sommes venus adhérer à sa foi, nous, nous sommes ses sujets. Dès lors, puisque le christianisme embrasse toute la terre et que chez nous il n'y a ni Juifs, ni gentils, le Pape doit être universel, absolument comme la doctrine qu'il prêche puisque le Maître a dit : *euntes docete omnes gentes*.

J'arrive donc à cette conclusion bien légitime : le Pape étant le père de tous, ne saurait être le sujet d'aucun souverain ; car cela est contraire à son titre. En montant sur le trône de Pierre, nous voulons que notre chef dépose sa nationalité. Plus que tout autre ministre, il doit réaliser la parole qui s'appliquait à Melchisedech : *absque patre, absque matre* ; il doit être de tous les pays ; mais ces conditions, il ne les réalisera qu'en jouissant de sa liberté, je m'explique, tant qu'il ne sera pas le sujet d'un autre prince. Me voici donc en présence de ma thèse, car elle est toute renfermée dans cette conclusion.

Mon embarras est grand, cher lecteur ! Il faut vous l'avouer, je ne sais par quel côté commencer. On a tellement attaqué ce domaine des Papes que l'on ne sait vraiment pas où aller chercher des preuves. Quelques auteurs ont bien essayé de défendre le patrimoine des Pontifes Romains, mais pris du désir de légitimer du mieux possible les richesses de l'Eglise, ils ont cru bien faire, ce qui est un tort à mon gré, en les faisant remonter à Constantin. J'ai dit que défendre le Pape en s'appuyant sur le texte de la donation de Constantin, constituait une erreur ; en effet, il faut avoir cent fois raison de nos jours pour obtenir justice, et sans blâmer le but qui les a inspirés, ceux qui ont voulu défendre le domaine temporel des Papes, auraient mieux servi la cause de l'Eglise, en appuyant leur thèse sur le principe même de l'autorité.

En agissant ainsi, ils auraient montré que Dieu et les peuples sont les seuls auteurs de la royauté pontificale...Si c'est un tort pour les Papes d'être rois à ce titre, alors, il y a autour de nous bien des existences souveraines qui ne sont pas légitimes. En défendant ma thèse au point de vue de la raison, je montre combien est odieux le forfait de l'Italie dépouillant le Pape de richesses, fruit de la foi des chrétiens; alors on sent mieux que l'usurpateur ne s'est pas attaqué seulement au roi, mais à la religion dont il est le représentant.

Le liber pontificalis dont je vais combattre le texte, fait mention de plusieurs édifices qui auraient été donnés au Pape en différents pays. Si on avait voulu donner ce sens à ce passage de la donation de Constantin, je n'aurais rien à dire, je l'avoue; malheureusement presque tous les auteurs qui ont essayé d'appuyer leur thèse sur ce document, voulant ainsi légitimer la puissance papale, ont cru prouver d'une manière péremptoire leur sujet en s'attachant à convaincre leurs lecteurs par la discussion du texte du factum de Constantin. D'après eux ce puissant monarque aurait abandonné l'Italie laissant ainsi le Pape maître d'une souveraineté temporelle.

Pour défendre ainsi les Papes il aurait alors fallu s'attacher à ce point qui n'est pas démontré par l'histoire, à savoir : que les Papes ont levé les impôts et fait en Italie acte de souverains ;

or, pas un des auteurs que j'ai parcourus ne traite cette question.

Au risque de déplaire à tous ceux qui avant moi se sont occupés de cette question, venant selon les besoins de notre époque défendre à mon tour la cause de Pierre, je demanderai si les sources auxquelles les renseignements ont été puisés, si les fictions sans nombre que nous trouvons dans ce document, ne suffisent pas pour rendre suspect le texte de cette donation. De plus, un esprit sérieux se demande pourquoi on attribue au seul Constantin ces dotations innombrables, alors que le livre se tait sur les générosités de ses successeurs. Et cependant l'histoire nous donne dans le cours des siècles, les belles figures de Justinien et de Justin, figures moins mâles, peut-être, mais pour le moins aussi rayonnantes que celle de Constantin-le-Grand. Je voudrais donc voir ces deux souverains offrir autre chose que des vases sacrés.

Le texte du liber pontificalis reste vrai en partie, car je n'ai pas la prétention de le mettre complétement en doute ; toutefois il y a eu des interpollations, et lorsqu'il parle des générosités de Constantin, je prétends qu'il entend parler de revenus et de biens-fonds. Je discuterai du reste le texte avec tout le soin possible et j'aurai la précaution de souligner les passages qui paraîtront louches. — Dans une question de ce genre il eût été bon, ce semble, de consulter un

peu les auteurs contemporains et de donner leur sentiment. Ainsi on se serait rendu compte de la valeur de cet acte, et nous n'aurions pas la mauvaise grâce de discuter après quinze siècles, une question qu'il nous est aujourd'hui difficile de juger.

Ammien Marcellin, qui n'eût pas manqué de reprocher à Constantin ses largesses, s'il eût abandonné la possession de Rome au Pape, parle seulement de biens-fonds, et encore a-t-il soin de faire cette remarque que l'Eglise les tenait de la bonté de ses enfants ; écoutez plutôt : « En vérité, quand je considère le faste qui en-» vironne la dignité des Pontifes chrétiens à » Rome, je ne m'étonne plus des brigues qui » surgissent entre les prétendants. S'ils parvien-» nent à ce but tant désiré, leur sort est digne » d'envie ; les offrandes des matrones les enri-» chissent ; portés en litière, ou assis sur des » chars somptueux, vêtus de pourpre, on les voit » traverser la ville avec une pompe royale ; leurs » repas sont des festins qui égalent les magni-» ficences de la table des empereurs. » Les Papes, on le voit d'après cet aveu où perce la haine du sectaire, étaient sur le pied des empereurs, et ils s'étaient élevés à ce rang suprême, d'après cet auteur, grâce à la générosité des matrones. Il aurait eu matière à critique plus développée cet homme, auquel le paganisme tenait tant au cœur, s'il avait eu l'intime conviction que les empereurs avaient enrichi l'Eglise. Cet Ammien

Marcellin qui sait se répandre avec tant d'amertume contre les rois convertis au christianisme, n'aurait pas manqué de leur reprocher d'avoir enrichi cette nouvelle société des dépouilles du paganisme vaincu. Mais rien de tout cela ; l'historien se tait sur cette question, signe évident, son silence en fait foi, qu'il n'eut jamais connaissance de la décrétale impériale, octroyant à l'Eglise des biens-fonds dans tous les pays et concédant aux Papes la ville éternelle. Un tel acte, car le texte du liber pontificalis doit être un décret, n'a pu passer inaperçu et il a dû être porté à la connaissance de tous les sujets de l'empire.

Je vais donc, cher lecteur, malgré les longueurs de la discussion, placer sous vos yeux les passages les plus intéressants du décret de Constantin, et puisque je n'admets pas l'entière teneur de ce texte, je tâcherai de découvrir à quelle époque il a pu être fabriqué. Je pourrais, je le sais, me couvrir de l'ombre du grand Cardinal Baronius qui a su, grâce aux études complètes qu'il avait faites sur l'histoire, réduire à néant les preuves rééditées par les modernes ; mais outre que le procédé ne serait pas sérieux, je n'aurais pas la satisfaction d'apporter un travail personnel.

II

Discussion du texte du Liber Pontificalis.

Texte. — Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, l'Empereur César-Flavius Constantin, fidèle au Christ Jésus notre sauveur, Alemanique, Gothique, Germanique, Britannique, Hunnique, pieux, heureux, triomphateur et vainqueur, toujours Auguste.

Au Très-Saint et Bienheureux Pape, Père des pères, Sylvestre, évêque de Rome, et à tous ses successeurs sur le siège du Bienheureux Pierre, jusqu'à la consommation des siècles, grâce, paix, charité, joie, longanimité et miséricorde en Dieu le père Tout-Puissant, en Jésus-Christ son fils et dans l'Esprit-Saint.

Nous avons voulu, par cet édit émané de notre autorité impériale, faire connaître à tous les peuples de l'univers les merveilleuses faveurs que notre Sauveur, Rédempteur et Seigneur Jésus-Christ, fils du Dieu Très-Haut, a daigné nous accorder par ses saints apôtres Pierre et Paul, et par l'intervention de notre père Sylvestre, souverain pontife et pape universel...

(Suit ici la profession de foi de l'Empereur et la narration de sa maladie.)

« Notre bienheureux père Sylvestre nous fixa
» alors un temps de préparation et de pénitence
» que nous devions accomplir dans notre palais

» de Latran, nous recommandant d'implorer
» près de Jésus-Christ notre sauveur et Dieu,
» par des jeûnes, des prières, des veilles et des
» larmes, le pardon des impiétés et des injus-
» tices que nous avions commises. Après cette
» épreuve, je reçus l'imposition des mains par
» les prêtres, et fus amené au Pontife. Là,
» renonçant à Satan, à ses pompes et à ses œu-
» vres, c'est-à-dire, à toutes les vaines idoles
» fabriquées par la main des hommes, je décla-
» rai spontanément devant l'Assemblée, que je
» croyais en Dieu le Père Tout-Puissant, créa-
» teur du ciel et de la terre, des choses visibles
» et invisibles, et en Jésus-Christ, son fils, notre
» unique Seigneur, qui a été conçu du Saint-
» Esprit et qui est né de la Vierge Marie. Le
» pontife bénit l'eau du baptistère, et, dans une
» triple immersion me purifia par le sacrement
» du salut. Pendant que j'étais plongé dans la
» piscine, je vis de mes yeux une main céleste
» qui me touchait. En me relevant et en sortant
» de l'urne baptismale, je remarquai que l'af-
» freuse lèpre dont mon corps était auparavant
» couvert avait disparu. Je fus levé des fonts
» sacrés; on me revêtit d'habits blancs. L'E-
» vêque, par l'onction du chrême, me conféra la
» grâce septiforme de l'Esprit-Saint; il traça sur
» mon front l'étendard de la croix sainte, en
» disant : Que Dieu te signe du sceau de ta foi,
» au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.
» Tous les clercs répondirent : *Amen.* Le Pontife

» ajouta : Que la paix soit avec toi ! — Ainsi, dès
» ce premier jour de la réception du sacrement
» de baptême, guéri miraculeusement de la
» lèpre, je reconnus qu'il n'y a pas d'autre Dieu
» que Celui dont Sylvestre est le ministre, sa-
» voir : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Trinité
» dans l'Unité, Unité dans la Trinité. Le pontife
» m'apprenait que Jésus-Christ notre bon maître
» et Seigneur avait dit à Pierre, son disciple :
» Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les
» cieux ; ce que tu délieras sera délié dans les
» cieux. — Admirable et glorieux pouvoir de
» lier et de délier au ciel et sur la terre ! Pendant
» que Sylvestre me l'expliquait, je comprenais
» davantage encore que ma guérison était une
» faveur du bienheureux Pierre.

» De même donc que le Prince des Apôtres a été
» constitué par Jésus-Christ lui-même comme
» son vicaire, il me parut convenable, ainsi qu'à
» tous mes Satrapes, au Sénat, aux grands et
» au peuple soumis à mon sceptre, d'investir
» les évêques successeurs de Pierre d'un pou-
» voir terrestre plus éclatant encore que celui
» dont nous jouissons glorieusement nous-
» même, puisque nous voulons choisir le Prince
» des Apôtres et ses successeurs pour nos pre-
» miers *pères* et nos intercesseurs auprès de
» Dieu. Afin de rehausser notre puissance impé-
» riale sur la terre, nous avons résolu d'entourer
» d'honneurs la Sainte-Eglise romaine et d'exal-
» ter au-dessus de tous les trônes occupés par

» les hommes le siège sacré du bienheureux
» Pierre, en lui attribuant la puissance et la
» gloire. Nous ordonnons donc qu'il exerce
» l'autorité souveraine sur les quatre trônes
» d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem et de
» Constantinople, aussi bien que sur les autres
» sièges de toutes les Eglises du monde. Le
» pontife de la Sainte-Eglise romaine sera en
» tout temps le chef et le prince de tous les évê-
» ques de l'univers; à lui appartient le jugement
» définitif sur toutes les questions qui inté-
» ressent la science de Dieu, l'intégrité et la
» stabilité de la foi chrétienne. Il est juste, en
» effet, que le chef et le principat de la loi divine
» soient attachés au siège que notre divin légis-
» lateur et Sauveur Jésus-Christ a voulu choisir
» pour celui du bienheureux Pierre, dans cette
» ville de Rome où le prince des Apôtres a souf-
» fert le supplice de la croix et bu le calice d'a-
» mertume qui l'associait à la Passion de son
» Seigneur et maître. C'est là que les nations
» doivent fléchir le genou et venir confesser le
» nom de Jésus-Christ, car c'est là aussi que le
» docteur des nations, le bienheureux apôtre
» Paul, présenta sa tête au glaive du bourreau
» et reçut pour la gloire du Christ Jésus la cou-
» ronne du martyre. Qu'ils accourent donc, les
» peuples de la terre, et que, jusqu'à la fin du
» monde, ils viennent entendre leur apôtre au
» lieu où repose son corps sacré! Prosternés
» dans le recueillement et la prière, qu'ils ser-

» vent désormais le Dieu du ciel, notre Sauveur
» Jésus-Christ, dans ce lieu où ils furent si
» longtemps esclaves des plus farouches tyrans !
» Nous voulons que tous les sujets soumis à
» notre empire sachent que, dans notre palais
» de Latran, nous avons élevé à la gloire de
» Jésus-Christ, notre Sauveur, une basilique
» avec un baptistère. J'ai voulu, quand on creu-
» sait les fondations, porter sur mes épaules, en
» l'honneur des douze apôtres, douze corbeilles
» de la terre qui en fut extraite. Je renouvelle
» ici le privilège déjà contenu dans mes précé-
» dents décrets impériaux en faveur de cette
» basilique qui doit être désormais considérée
» comme le chef et la métropole de toutes les
» Eglises du monde. J'ai fait, de plus, ériger
» les églises des bienheureux Pierre et Paul,
» princes des apôtres, et je les ai ornées des dons
» de ma magnificence. J'y ai déposé avec hon-
» neur leurs corps sacrés dans deux tombeaux
» de bronze de Chypre, surmontés d'une croix
» d'or enrichie de diamants et fermés par des
» clous d'or.

» Pour l'entretien de ces basiliques (le texte
» porte : du luminaire), j'ai attribué, par des
» édits impériaux, de nombreuses dotations
» territoriales, tant en Orient qu'en Occident, au
» Nord et au Midi, en Judée et en Grèce, en
» Asie et dans la Thrace, en Afrique, en Italie et
» dans les îles diverses. Ces largesses de notre
» munificence ont été octroyées à la condition

» qu'elles seraient administrées par les mains
» de notre bienheureux Père Sylvestre et de ses
» successeurs, qui disposeront de leur emploi.
» Que tout le peuple, que toutes les nations de la
» terre se réjouissent donc avec nous, unissant
» leur voix à la nôtre pour rendre à Dieu et Sau-
» veur Jésus-Christ d'universelles actions de
» grâces! Il a daigné, ce grand Dieu qui réside
» au ciel et qui remplit le monde de son immen-
» sité, nous visiter en la personne de ses saints
» apôtres et nous rendre la santé du corps en
» même temps qu'il éclairait notre âme par le
» sacrement du baptême. En reconnaissance de
» cette faveur insigne, nous avons donné et par
» ces présentes donnons aux saints apôtres
» Pierre et Paul, et par eux à notre bienheureux
» Père Sylvestre, souverain Pontife et Pape de
» l'Eglise universelle, ainsi qu'à ses successeurs
» qui siégeront jusqu'à la fin du monde sur la
» chaire du bienheureux Pierre, notre palais de
» Latran, le premier et le plus auguste de nos
» palais impériaux. Nous lui avons donné le
» diadème qui couronnait notre front; la mitre
» phrygienne et le surnuméral que nous por-
» tons au cou comme symbole de notre puis-
» sance. Nous lui avons donné la chlamyde de
» pourpre, la tunique d'écarlate, enfin tous les
» ornements et insignes impériaux, le sceptre,
» les bandelettes, le cortège de dignitaires et
» l'escorte à cheval qui entourent notre Majesté.
» Nous avons accordé aux très pieux clercs et

» ministres consacrés au service de l'Eglise de
» Rome, chacun dans leurs différents ordres,
» les privilèges d'honneur, de prééminence et
» d'autorité dont jouit notre très ample Sénat;
» voulant qu'ils soient assimilés aux patrices,
» consuls et autres dignitaires impériaux. De
» même que notre personne auguste est entou-
» rée d'officiers de différents grades, de même
» nous voulons qu'il en soit ainsi près de la per-
» sonne du Pontife pour rehausser l'éclat de sa
» dignité et la grandeur de l'Eglise romaine. Les
» clercs escorteront à cheval la personne sacrée
» du Pontife; leurs chevaux porteront les har-
» nais et les voiles blancs comme ceux de notre
» escorte, et l'étrier décoré comme celui des
» Sénateurs. Ainsi les dignités du ciel et celles
» de la terre seront ornées, pour la plus grande
» gloire de Dieu, de la même splendeur. Avant
» tout, nous donnons à notre très saint Père
» Sylvestre, Evêque et Pape de la ville de Rome,
» ainsi qu'à tous ses successeurs les bienheu-
» reux Pontifes qui siégeront dans la suite des
» âges, pleine et entière puissance d'admettre à
» la cléricature, en cette catholique et aposto-
» lique Eglise de Dieu, quiconque ils croiront
» devoir appeler à cet honneur, sans que nul
» soit assez téméraire pour s'y opposer. Nous
» avions aussi décrété que notre vénérable Père,
» le Souverain Pontife Sylvestre, et tous ses
» successeurs porteraient le diadème d'or et de
» pierreries que nous avons détaché de notre

» front pour leur en faire hommage. Nous vou-
» lions qu'ils le fissent pour la gloire de Dieu et
» l'honneur du bienheureux Pierre. Mais le très
» saint Pape Sylvestre a constamment refusé
» d'adjoindre à la couronne de la cléricature
» qu'il porte en souvenir du bienheureux Pierre,
» le diadème que nous lui avons remis. En con-
» séquence nous avons, de nos propres mains,
» déposé sur son front une mitre phrygienne
» d'étoffe blanche, emblême de l'éclatante lu-
» mière qui environna le sépulcre du Sauveur
» lors de la Résurrection. Pour mieux témoigner
» notre vénération envers le bienheureux Pierre,
» nous avons voulu, dans une circonstance so-
» lennelle, tenir nous-même devant le peuple la
» bride du cheval que montait le Pontife. Afin de
» grandir à jamais la majesté du pontificat, nous
» allons de notre personne abandonner, outre le
» palais de Latran, la ville de Rome elle-même,
» les provinces d'Italie et de l'Occident au bien-
» heureux Pape Sylvestre et à ses successeurs,
» qui y exerceront le pouvoir royal, pour trans-
» porter notre empire et le siége de notre puis-
» sance dans les régions orientales, en la cité
» que nous élevons sur l'emplacement de By-
» zance, et à laquelle nous voulons donner notre
» nom. Puisque Jésus-Christ, le roi céleste, a
» constitué à Rome le centre de sa Religion et le
» principat de son sacerdoce, il ne nous semble
» pas convenable que désormais un empereur
» terrestre vienne tenir le sceptre dans cette

» ville. Toutes ces mesures ont déjà été décré-
» tées par nos précédents édits ; nous les confir-
» mons ici de nouveau, pour qu'elles demeurent
» fermes et stables jusqu'à la fin du monde. Et
» maintenant, en présence du Dieu vivant qui
» m'a confié le sceptre et ordonné de régner, au
» nom du terrible jugement qu'il doit exercer un
» jour sur l'univers, j'adjure tous les empereurs
» qui doivent me succéder au pouvoir, tous les
» grands, les Satrapes, le très ample Sénat et le
» peuple entier, d'avoir à respecter cette consti-
» tution impériale, ainsi que tous les privilèges
» qui y sont accordés à la Sainte-Eglise romaine.
» S'il se trouvait jamais (ce que je ne puis croire)
» un sacrilège assez audacieux pour enfreindre
» ce pacte solennel, qu'il tombe sous l'anathème
» d'une éternelle condamnation, qu'il éprouve
» en cette vie et dans l'autre l'indignation des
» apôtres Pierre et Paul ; qu'il soit plongé avec
» Satan et tous les impies dans les abîmes de
» l'enfer ! Cette page de notre décret impérial,
» souscrite de notre main, a été déposée sur le
» tombeau du bienheureux Pierre, prince des
» apôtres. Là, nous avons solennellement renou-
» velé au glorieux saint la promesse de main-
» tenir inviolable, et de recommander à ceux qui
» régneront après nous, l'observation des privi-
» lèges que nous avons concédés à notre Père
» Sylvestre, Souverain Pontife et Pape universel,
» ainsi qu'aux évêques ses successeurs, par la
» grâce de Jésus-Christ, notre Dieu, notre Sei-

» gneur et Sauveur.

» Donné à Rome, le trois des calendes d'avril,
» sous le IVe consulat de notre Seigneur Flavius
» Constantin Auguste, et de Gallicanus,
» Hommes illustres ! » (1)

Tel est, dans son ensemble, le texte de la fameuse donation de Constantin, texte que le lecteur voudra bien me pardonner d'avoir donné presque dans son entier.

Qu'il me soit donc permis maintenant de faire de courtes réflexions en vue, je l'espère, d'éclairer le débat.

Il me paraît évident, et il ne faut pas de grands efforts d'intelligence pour le voir, que ce document, long à dessein, prouve le besoin qu'avait son auteur de noyer dans des phrases une interpollation. Tel que je viens de le donner, ce texte est le produit d'esprits inquiets qui ont voulu corriger ce que, pour eux, le pouvoir des Pontifes romains pouvait avoir de défectueux, et, tout occupés du but qu'ils voulaient atteindre, ces historiens prétendus ne se sont pas doutés qu'ils allaient fournir des armes aux ennemis de la Papauté.

L'esprit reste frappé d'abord de l'entrée en matière, et, à vrai dire, après y avoir mûrement réfléchi, en présence d'un langage si insolite dans la bouche des empereurs, on se demande

(1) Voir Labbe. Collect. Concil. Tom I 1530-1539.

pourquoi Constantin, brisant avec les traditions de ses aïeux, commence son décret par ce préambule si pompeux: « Au nom de la Très Sainte Trinité. » Quelques auteurs cherchant une réponse à tout, ont bien voulu en donner l'explication dans un passage que j'extrais de l'*Histoire de l'Eglise* de M. Darras ; on me permettra de citer ce passage dans son entier : On se souvient » qu'Eusèbe de Césarée affirme que Constantin » faisait des livres saints sa lecture habituelle. » Nous en avons une preuve de fait dans l'im- » portation de ce terme de Satrapes, emprunté » aux descriptions bibliques des magnificences » de la Cour d'Assuérus et de Nabuchodonosor. » Il est fort remarquable aussi que la date du » rescrit impérial est celle du IIIe des calendes » d'avril (30 mars 329). Or, c'est précisément le » jour où la Pâque tombait en cette année. Dans » la nuit illuminée qui précéda cette grande fête » on avait lu devant Constantin, comme on lit » encore aujourd'hui le Samedi-Saint, les pro- » clamations de Nabuchodonosor *ad Satrapas*... » L'empereur le transporta dans son édit. » [1] C'est là, avouons-le, une interprétation qui a un grand mérite, celui de la nouveauté. Constantin, je veux bien le croire, lisait la Bible ; la veille même de faire son décret, il avait entendu parler de Satrapes ; mais je ne vois pas bien pourquoi, laissant là les usages de l'empire, le grand empereur a introduit dans le style de ses décrets

---

Darras, tom. IX, page 170.

des mots qui sentent le Perse. Jamais je ne trouve chez les Romains ou les Occidentaux ces mots de Satrapes ; et ce qu'il y a de plus odieux, c'est qu'il met au second rang la dignité consulaire, dignité, de l'aveu de tous, la plus haute de l'empire. — Une autre remarque, non moins importante que la première, doit être faite sur la date assignée au rescrit impérial. De l'aveu d'une foule d'auteurs, ce serait en 329, c'est-à-dire quatre ans après le baptême de Constantin, que la donation aurait été faite ; le texte, ce semble, indique même que le zèle de l'empereur n'était pas encore refroidi ; son âme se réjouissait encore des bontés de Dieu et il semblait ne pas avoir encore fait de pacte avec l'erreur ; or, nous savons combien Constantin se laissa circonvenir par les Ariens et de combien de fautes il se rendit coupable envers l'Eglise ; mais n'insistons pas davantage, car nous nous verrons dans la nécessité de revenir sur cette date du III des calendes d'avril.

Un peu plus loin, nous voyons que Constantin a choisi saint Pierre et ses successeurs pour être ses puissants protecteurs auprès de Dieu. Je corrige ici le texte qui a été évidemment mal lu ; car, faire signifier au texte : mes premiers pères auprès de Dieu, c'est dire un non sens. Puis, l'empereur s'arroge ensuite le droit d'investir le Pape de sa puissance spirituelle ; c'est évidemment le sens de ce passage : « Nous » ordonnons qu'il exerce l'autorité sur les qua-

» tre sièges d'Alexandrie, d'Antioche, de Jé-
» rusalem et de Constantinople... »

Nous ne saurions voir ici l'œuvre d'un auteur grec, car il n'est pas croyable qu'un Grec, en parlant des quatre trônes orientaux, ait placé Constantinople au dernier rang. A vrai dire, ce serait à n'y rien comprendre, surtout lorsqu'on étudie le caractère grec et les querelles que ce peuple a suscitées dans l'Eglise. Nous sommes donc en présence de l'interpollation d'un Latin qui a voulu faire reconnaître à Constantin la suprématie de l'Eglise, ce qui mettait les Grecs dans leur tort et montrait que les Papes avaient raison lorsque avant Innocent III ils ne voulaient pas reconnaître les canons des deuxième et quatrième Conciles œcuméniques relatifs à la primauté des sièges patriarcaux.

Du reste, si nous voulons bien étudier cette pièce dans ses moindres détails, nous verrons facilement avec M. Dœllinger que les préjugés des Grecs s'y révèlent de quelque manière. L'auteur « a soin, en effet, de maintenir ce qui
» est dit du palais de Latran, à savoir qu'il sur-
» passe en magnificence tous les autres palais
» du monde entier ; mais il a soin d'omettre le
» passage de l'original qui attribue la préémi-
» nence à l'Eglise de Latran, voulant ne pas
» condamner la conduite que tinrent les Orien-
» taux lors des Conciles de Constantinople ; et
» cependant, c'est ce qu'il aurait fait s'il l'avait
» appelée la tête et le pivot de toutes les Eglises

» de l'univers ». Ce passage, que j'emprunte au traducteur du savant allemand, nous montre suffisamment l'interpollation et nous mène à cette conclusion que le texte grec tel que nous l'avons n'est pas l'œuvre d'un Grec. Je ne comprends pas comment ceux qui admettent l'authenticité de ce document peuvent expliquer la conduite si louche du monarque lors de l'hérésie d'Arius. On me dira peut-être, pour sa justification, qu'il fut circonvenu par les prières adressées par une sœur mourante ; avouons toutefois que la prière de sa sœur pouvait couvrir de la protection du grand empereur la personne du frère d'Eusèbede Césarée, mais non la société coupable à laquelle il appartenait ; agir ainsi était, ou je n'y comprends plus rien, donner droit de cité à l'erreur. Dans tous les cas, Constantin eût été en contradiction avec lui-même, puisque d'une main il eût servi l'Eglise en lui donnant des richesses, alors que de l'autre il servait la cause opposée à celle qu'il comblait de bienfaits. On abaisse donc le caractère de ce grand prince et, il me semble, qu'avant d'en venir à cette extrémité, on devrait réfléchir à l'odieux d'une conduite qui fait seulement un homme vulgaire de cette figure si grande tout à l'heure.

Constantin, d'après le texte, donna des possessions dans presque tous les pays ; il y a plus, l'Eglise, si je comprends bien le sens du factum, l'Eglise devenait propriétaire dans des pays qui n'étaient pas alors sous la domination de l'em-

pire. Or, ces donations ne pouvaient être qu'un placet royal donnant à l'Eglise le droit de s'implanter partout; mais il me semble que notre Mère n'avait pas besoin de la permission d'un homme après ces paroles divines : *euntes docete omnes gentes*. Presque tous les auteurs, défenseurs du *Liber Pontificalis*, embarrassés par ce passage, ont soin d'omettre que ces dons étaient faits en vue du luminaire de Latran. J'avoue que la raison est puérile et donne un sens bien équivoque au passage.

Mais si puérile que paraisse la raison, il appartient à des Historiens de ne pas glisser sur les mots, car cette manière d'agir prouverait que l'on n'est pas très convaincu. Ah! si de parti pris je voulais, moi aussi, imposer mon sentiment, je ferais comme ces auteurs; mais ce moyen ne réussit pas toujours. Lorsqu'on écrit pour la défense d'une cause aussi noble et que l'on a la prétention d'écrire pour la postérité, on ne devrait pas oublier qu'il faut savoir s'avouer vaincu quelquefois, et la chose était d'autant plus facile pour les défenseurs du *Liber Pontificalis*, qu'ils pouvaient trouver d'autres preuves de la légitimité du pouvoir des Papes.

Ce n'est pas la première fois que l'on a fait signifier à des textes ce qu'ils n'ont jamais voulu dire! Je suis, qu'on ne se méprenne pas à mes paroles, un partisan acharné du pouvoir temporel du Pape, et je suis acharné au point de vouloir éloigner tout ce qui pourrait faire l'ombre

d'un doute. Il faut éviter, en luttant, tout ce qui sent une objection ; or, malheureusement, le texte du *Liber Pontificalis* est d'une autorité trop contestable pour s'en servir.

Il y a un mot dans le texte que je n'ai jamais trouvé dans les auteurs grecs, c'est le mot de *Consules*. Admettons, si on le veut bien, qu'il faille l'attribuer au traducteur ; mais, osera-t-on dire que l'altération manifeste dont le texte grec nous révèle la trace soit le fait du traducteur ? Le passage suivant de l'original nous dit que le clergé romain aura les mêmes privilèges que le Sénat. Que le clergé eût à cœur d'arriver à ces dignités, je pourrais à la rigueur l'admettre, car on nous a reproché tant de choses depuis notre existence, vieille de dix-huit siècles, qu'il ne me répugne pas d'accepter une accusation de plus ; mais comment s'imaginer qu'au moment même de la conversion de Constantin, alors que jamais elle n'avait osé se présenter en public, elle va, cette Eglise, au sortir des catacombes, revendiquer le droit de porter haut son front et demander aux peuples de lui rendre les honneurs des patriciens ! Ce projet était-il réalisable, en face de ce vieux monde païen qui n'était pas encore converti, en face de ces grands si jaloux de leurs prérogatives, de ces grands qu'il importait à Constantin de ménager, car alors, c'est une remarque à faire, sa puissance encore mal assise pouvait lui échapper. Non ! ce n'est pas au retour de sa victoire sur Licinius,

ce n'est pas au moment où le paganisme lui reprochait un crime de plus qu'il pouvait, cet empereur, même avec son titre d'Auguste, et lorsque son pouvoir mal équilibré restait encore soumis aux caprices des puissants seigneurs de son vaste empire, se poser en maître absolu et dire aux patriciens : Vous allez céder vos droits à cette déshéritée qu'il est de ma volonté d'enrichir. C'eût été dresser la croix de Jésus sur le cadavre du paganisme ! Noble but, mais action si sublime qui demandait un caractère plus grand que celui de Constantin pour l'opérer.

J'ai trouvé un passage qui m'a étonné dans le décret, c'est celui qui rapporte l'action de Constantin tenant l'étrier du pape Sylvestre. Je me trouve, je l'avoue, en présence d'un fait étonnant en tout digne de l'humilité du grand Empereur, fait néanmoins, je dois le constater, contraire aux usages orientaux. C'est en Occident, et là seulement, qu'il faut aller chercher cette production. Si je remonte le cours de l'histoire, je trouve cette cérémonie usitée pour la première fois en 754, lorsque le roi Pépin voulut bien donner cette marque de déférence à Etienne II *(vignoli, de vitâ Stephani)*. Nous ne la voyons jamais employée à l'époque de Constantin. Détail, je le veux bien, d'une minime importance, mais qu'il est bon d'apprécier. Cette cérémonie inusitée eut le don de charmer les Romains qui, se trouvant flattés par cette marque de respect accordée à un de leurs Pontifes, eurent, selon

leur louable habitude, l'ingénieuse idée de la faire figurer dans le décret, voulant se recommander de l'antique ; il était donc tout naturel de faire remonter jusqu'à Constantin cette action, de manière à en faire une sorte de règlement et de cérémonial à l'usage des Papes.

Enfin, le signe le plus évident de la fausseté est renfermé dans les dernières lignes du document. Les défenseurs du *Liber Pontificalis,* d'accord avec le texte, donnent pour date le III des calendes d'avril, sous le IVe Consulat,... date qui coïnciderait avec l'année 329. Or, justement, nous ne trouvons pas à cette époque de consulat de Constantin IV. C'était, d'après les fastes consulaires, Constantinus Aug. VIII et Constantinus Cœsar IV qui étaient consuls à cette époque, et Constantin, loin d'être auguste pour la quatrième fois l'était pour la huitième fois. Pour ne pas avoir l'air de contredire sans raison, on me permettra de placer ici les fastes consulaires depuis l'année 307, époque à laquelle Constantin succédait à son père :

Années de Rome	Années de J.-C.	CONSTANTIN, empereur.	
1058	307	M. Aurélius Severus Aug. Maximinus Cœsar. — *à Rome :* Maximianus Herc. IX.	
1059	308	Maximianus Herc. X. Galerius VII. — *à Rome :* Maxentius Aug. Romulus Cœsar.	
1060	309	Licinius Augustus. — *à Rome :* Maxentius Aug. II. Romulus Cœsar II.	
1061	310	Andronicus. Probus. — *à Rome* : Maxentius Aug. III.	
1062	311	Galerius VIII. Maximinus II. Augusti. — *à Rome :* Rufinus. Eusebius.	
1063	312	Constantinus II. Licinius II. Augusti. — *à Rome* : Maxentius Aug. IV.	
1064	313	Constantinus Aug. III.	Licinius Aug. III.
1065	314	Volusianus II.	Annianus.
1066	315	Constantinus IV.	Licinius IV.
1067	316	Sabinus.	Rufinus.
1068	317	Gallicanus.	Bassus.
1069	318	Licinius Augustus V.	Crispus Cœsar.
1070	319	Constantinus Aug. V.	Licinius Cœsar.
1071	320	Constantinus Aug. VI.	Constantinus Cœsar.
1072	321	Crispus Cœsar II.	Constantinus Cœsar II.
1073	322	Petronius Probianus.	Anicius Julianus.
1074	323	Severus.	Russinus.
1075	324	Crispus Cœsar III.	Constantinus Cœsar III.
1076	325	Paulinus.	Julianus.
1077	326	Constantinus Aug. VII.	Constantius Cœsar.
1078	327	Constantius.	Maximus.
1079	328	Januarius.	Justus.
1080	329	Constantinus Aug. VIII	Constantinus Cœsar IV.
1081	330	Gallicanus.	Symmachus.
1082	331	Bassus.	Ablavius.
1083	332	Pacatianus.	Hilarianus.
1084	333	Dalmatius.	Xénophilus.
1085	334	Optatus.	Anicius Paulinus.

1086. | 335. Flavius Julius Constantius.

Nous ne trouvons de Gallicanus comme Consul qu'en l'année 330; admettons qu'il faille pousser d'une année la date du décret, il resterait toujours que la suscription serait fausse, puisque Constantin était auguste pour la huitième fois. Nous sommes donc en présence d'une interpollation qui n'a pas même les apparences du vrai, puisque nous y découvrons l'œuvre d'un faussaire à la dernière ligne.

Mais puisque j'ai prononcé ce mot de fausseté, je suis dans la nécessité de rechercher si ce décret offrait quelques avantages aux Grecs. Un de leurs auteurs (Blastarès), en est enchanté et s'écrie : « On ne saurait rien trouver de plus » pieux et de plus honorable, rien qui mérite » davantage d'être proclamé à haute voix ».

Cette concession venait d'un calcul bien simple. En effet, si ma mémoire n'est pas en défaut, le Canon du IIe Concile œcuménique, tenu en 381, établissait que l'évêque de Constantinople devait jouir des privilèges accordés à l'évêque de Rome; or, l'acte de donation portant traces de privilèges insignes accordés par le fondateur de Constantinople au Clergé romain, il n'est pas étonnant que les Grecs, ou plutôt que les clercs de la ville de Bizance, aient appliqué les mêmes privilèges au Clergé de la nouvelle Rome. Supposer qu'il n'a pas poursuivi ce but en acceptant si facilement et avec de si grands transports de joie l'acte constatant les prodigalités du premier empereur de Constantinople, serait, je crois,

juger trop charitablement le caractère grec. L'histoire de la donation de Constantin, vraie dans quelques parties, a été forgée en Occident; le fait est pour ainsi dire indubitable; je dirai plus, elle est l'œuvre d'un ecclésiastique romain, probablement d'un secrétaire de quelque Pape qui, en écrivant l'histoire des successeurs de Pierre aura, pour légitimer leur pouvoir, trouvé bon d'intercaler cette preuve frappante et aura, pour les besoins de la cause, forgé cette page de la donation constantinienne.

Laissons ici la parole au traducteur de Dœllinger; cette page écrite avant la défection du grand savant aura, je l'espère, l'avantage de convaincre le lecteur, car il n'est personne qui puisse mettre en doute la science historique du malheureux prêtre aujourd'hui dévoyé : « Il est
» plus vraisemblable que cette époque doit se
» placer dans les années qui inaugurent le déclin
» de la puissance des Lombards, par conséquent
» de 752 à 777. C'est en cette dernière année que
» le Pape Adrien mentionne la donation de Cons-
» tantin; or, c'était la première mention que fai-
» sait un Pape de ce décret. Avant ce temps,
» l'inventeur du décret n'aurait pu guère comp-
» ter sur le succès de sa trouvaille. Un vaste
» empire, embrassant l'Italie entière, voilà ce
» qu'il voulait placer sous la souveraineté du
» Pape, au lieu d'une Italie partagée entre les
» Italiens et les Grecs, et dans laquelle Rome
» était exposée aux attaques des uns et aux

» mauvais traitements des autres. A Rome, la
» domination des Grcs était toujours préférée à
» celle des Lombards, quelqu'oppressive qu'elle
» se montrât parfois. Les Papes ne songeaient
» guère à ruiner la puissance des Byzantins en
» Italie, quand même leur joug semblait intolé–
» rable. Nous voyons de plus, de 685 à 741, se
» succéder dix Papes qui furent tous, sans
» exception, les uns Syriens (Jean V, Sergius
» Sisinnius, Constantin, Grégoire III), les autres
» Grecs (Conon, Jean VI, Jean VII et Zacharie) ».
Ce seul fait prouve qu'à Rome l'influence bizantine prédominait exclusivement. Les Papes n'étaient donc pas maîtres absolus dans cette Italie qu'on veut leur accorder comme fief. « Le
» seul Romain qui se trouva parmi ces Papes,
» continue Dœllinger, Grégoire II, fit précisé–
» ment tout ce qui était en son pouvoir pour
» contenir dans les bornes de la soumission les
» Italiens que la tyrannie de Léon l'Iconoclaste
» avait aigris », fait frappant qui nous montre que l'Italie était bien encore sous la domination des tristes successeurs de Constantin. Il est bon de rappeler ici un fait qui éclairera le débat : Les Papes n'ont jamais administré Rome et les villes qui en dépendaient. Toujours nous voyons apparaître les exarques de Ravenne, officiers préposés à la surveillance des cités de l'Italie et chargés de lever les impôts ; bien plus, lorsque menacée, Rome sera sur le point de tomber sous les coups des barbares, nous verrons les Papes

tourner leurs regards vers Constantinople, n'osant pas prendre sur eux de défendre une ville dont ils ne se croyaient pas les maîtres.

Ce n'est pas tout ; dès que les susceptibilités des empereurs bizantins sont en jeu, nous voyons les Papes accourir à Bizance sur un ordre vrai ou supposé des Empereurs, afin d'y rendre compte de leur conduite. Je voudrais bien savoir ce qu'allait faire à Constantinople le Pape Sergius lorsqu'il y était mandé par Justinien II ? Pourquoi, je vous le demande, en l'année 709, le pape Constantin se rendait-il à Nicomédie, en Asie ? Oserait-on soutenir que ces Papes se déplaçaient ainsi pour aller conférer avec un empereur qui souvent n'avait de chrétien que le nom, pour conférer, dis-je, des intérêts de la Religion ? Non. L'histoire nous prouve qu'il était alors question de soustraire l'Italie aux invasions, et que les Papes allaient à Byzance pour pour aviser avec l'Empereur aux moyens à prendre.

Revenons si vous le voulez bien sur nos pas et faisons, cher lecteur, une dernière considération sur le texte de la donation. On voit avec quel soin l'auteur traite la question des honneurs, et comment il fait venir à la fin l'objet principal de la question, à savoir : la donation proprement dite qui, reléguée à la fin (c'est-à-dire au IXe article), est du reste rédigée en termes fort concis. L'auteur y parle de l'Italie et des provinces orientales, sans faire mention de

l'Espagne, de la Gaule et de la Grande-Bretagne, contrées qui, sous Constantin, faisaient partie de l'Empire, preuve manifeste que l'auteur, écrivant au VIIIe siècle, a décrit l'Italie telle qu'elle était à l'époque où il écrivait, sans songer que pour donner un semblant de vérité à son œuvre, il aurait dû nous mettre l'Italie et l'Empire tels qu'ils existaient du temps du donateur.

En outre, ce Sénat, dont le clergé devait partager les privilèges, n'était pas l'antique Sénat de Rome, puisque, dissous pendant les guerres des Goths, nous n'en trouvons plus trace au VIe siècle. Je me suis demandé si par hasard l'auteur n'aurait pas voulu parler de ce Sénat qui reparaît en 757 et qui se composait des personnes notables de la ville. En admettant, en effet, que le clergé ait dû partager les privilèges du Sénat tels qu'ils existaient au IVe siècle, nous ne comprendrions pas comment Constantin aurait pu, sans blesser les préjugés d'une classe la plus puissante de toutes, accorder à des hommes encore inconnus des privilèges qui ne s'accordaient qu'aux services longtemps et dûment prouvés. Je sais qu'un roi peut ce qu'il veut, pourvu que ses mesures soient politiques ; or, il n'y avait rien d'aussi impopulaire qu'une mesure pouvant blesser des hommes que l'Empereur avait intérêt à ménager.

Nous sommes donc forcés, vous le voyez, cher lecteur, de placer l'origine du document vers le milieu du VIe siècle ou au commen-

ment du VIIe siècle.

La première partie de ma thèse pourrait s'arrêter là, car j'ai suffisamment discuté la valeur du texte du *Liber Pontificalis;* toutefois je ne veux pas laisser sans dire un mot de la manière dont quelques auteurs ont répondu aux objections qui leur étaient proposées.

M. Noël Alexandre a formulé bien longtemps avant moi la première difficulté qui s'opposait à l'admission de ce texte, en disant que les Papes n'avaient jamais exercé l'autorité, joui des privilèges, perçu les taxes et touché les revenus affectés à leur Cour d'après la donation de Constantin.

Le premier soin des défenseurs du décret de Constantin, est de tourner la question ; et ces savants historiens, au lieu de répondre directement, prennent la peine de nous apporter comme preuve un texte établissant que Othon, en 948, avait reconnu les stipulations de la donation de l'empereur bizantin, donation dont il conservait dans ses archives les diplômes authentiques. De plus (d'après les mêmes auteurs) Phocas, qui n'avait jamais entendu parler d'Anastase le bibliothécaire, concède la valeur et la légitimité de ces minutes, ce qu'il n'aurait pas fait s'il se fût agi d'une charte apocryphe, » car lorsqu'il s'agit d'intérêts matériels (Darras), de possessions considérables, les pouvoirs civils ne se désaisissent qu'à bon escient ». C'est bien prendre de la peine pour

rien, et, avec toutes leurs recherches dans les bouquins, ces savants semblent prouver une chose : le besoin de déterrer quelque vieille page pour prouver qu'ils étaient dans le vrai ; or, un principe admis est qu'il faut se défier des preuves qui viennent de trop loin.

Il fallait répondre à la question et citer un fait comme preuve de l'ingérence des Papes dans le gouvernement de l'Italie. Mais il n'y a pas possibilité d'en donner la moindre preuve. Lorsque nous verrons les Papes s'ériger en maîtres, ils obéiront alors, non plus à la volonté des empereurs de Constantinople, mais aux désirs des peuples qui, abandonnés par leurs maîtres à la rapacité des barbares, tournèrent leurs yeux vers la seule puissance capable de les protéger et de les sauver. « Tout le monde convient, dit » Puffendorf, que les sujets d'un monarque, » lorsqu'ils se voient sur le point de périr, sans » avoir aucun secours à attendre de leur souve- » rain, peuvent se soumettre à un autre prince. » Telle est la raison qui poussa ces peuples à se tourner vers la Papauté ; et le plus beau titre de gloire des successeurs de Pierre sera d'avoir bien voulu accepter le rôle qui leur était imposé par la volonté des peuples !

Tous les défenseurs du *Liber Pontificalis* pouvaient tirer cette coclusion de l'analyse des faits historiques, et, au lieu de s'exposer à tourner autour de la question, ils auraient eu la satisfaction de démontrer d'où venait le pouvoir tem-

porel des Pontifes romains. Je vous demande ce que nous peut faire une minute gardée précieusement dans les archives de deux souverains; au moins, avant d'en tirer une preuve, faudrait-il prouver son authenticité. Phocas, je le comprends, avait tout intérêt, en voyant que Rome lui échappait, à prouver qu'il faisait le désintéressé ; hé bien ! aurait-il eu tous les titres du monde pour s'opposer au désir des Romains, Rome lui eût échappé, car ses habitants abandonnés de Constantinople avaient assez souffert; il leur fallait une main plus apte que celle des successeurs de Constantin pour les défendre; aussi ont-ils bien fait, à mon sens, de chasser Phocas pour demander à l'Eglise de les protéger.

A Dieu ne plaise que je veuille encourager les révolutions! Elles sont un mal quand elles brisent l'homogénéité d'un peuple; mais elles sont un bien, elles sont même nécessaires quand le contrat passé entre un roi et un peuple se brise par la faute d'une des parties contractantes. Du jour, donc, où un souverain est inhabile à remplir ses fonctions, ou que, par sa nonchalance il déserte le drapeau qui lui a été confié par son peuple, de ce jour les sujets sont déliés de leur serment de fidélité, car, selon moi, il y a une chose qui domine la Royauté, une chose pour laquelle les rois sont créés, et qui n'est pas faite pour eux : c'est la Patrie.

C'est, toutefois, à la dernière extrémité, que

nous verrons les Papes prendre sur eux de défendre l'Italie ; mais avant d'arriver à ce résultat, et pour ne pas donner prise à la critique, ils s'abaisseront jusqu'à prendre conseil d'un Michel Paléologue, chose qu'ils n'auraient pas faite s'ils avaient joui de cette indépendance que les défenseurs du *Liber Pontificalis* veulent bien leur accorder.

C'est assez combattre une thèse qui ne tient plus debout. Qu'il me soit permis toutefois, pour me justifier de mes attaques un peu vives parfois, de livrer toute ma pensée sur Constantin. Je sais que cet empereur a fait du bien à l'Eglise, c'est Eusèbe qui me le dit dans son histoire : « *Omnia ergo quæ ad ecclesias recte visa fuerint pertinere, sive domus, sive agri, sive horti, seu quæcumque alia, nullo jure quod ad dominium pertinet imminuto, sed salvis omnibus atque integris manentibus, restitui jubemus.* » J'accorde bien volontiers les donations de Constantin dans la ville de Rome ; je veux même que cet empereur ait ordonné de restituer les biens confisqués à l'Eglise à l'époque des persécutions. En agissant ainsi, le monarque faisait seulement son devoir puisqu'il conformait sa conduite à sa foi qui en faisait un fils dévoué de l'Eglise. Constantin ne sortait pas de la pratique ordinaire, puisque nous voyons se perpétuer longtemps après la mort de cet empereur ces coutumes mises en pratique dès les premiers siècles de l'Eglise. La piété des fidèles comprenait que le

chef de la Religion devait être entouré de gloire et qu'il fallait lui accorder les marques extérieures de la Royauté. Constantin, à la vue de cette grandeur nouvelle qui se plaçait en face de sa puissance impériale, put avoir la généreuse pensée d'ajouter encore à la majesté des Pontifes romains, en leur donnant certains privilèges, voire même une escorte qu'il payait de ses propres deniers; mais de là à l'abandon de Rome et à une générosité qui eût dépouillé un grand empereur de la plus belle portion de son empire, il y a loin; et puis, le monarque aurait, je suppose, pris conseil des grands de son royaume, aussi bien placés que lui, pour consulter les intérêts de sa nation; mais c'était aller au devant d'un échec, à moins d'admettre, chose incroyable, que des païens se soient dépouillés pour enrichir le pauvre batelier de la Galilée. Ce serait, je l'avoue, une action digne de la piété de Constantin, piété qui, toutefois, pourrait encore être mise en doute.

Il me serait facile de suivre à travers les événements divers qui vont se succéder, les interprétations que l'on a données de ce document, et je pourrais ainsi déduire du fait même des restrictions que l'on va faire subir au document, ou de l'interprétation parfois fort large que l'on en fera, je pourrais, dis-je, montrer par là combien on est peu fixé sur sa teneur. Disons donc, pour ne pas nous engager plus longtemps dans une discussion assez longue, disons qu'il y a eu

de tous côtés des erreurs. Les uns, à vouloir trop soutenir, n'ont rien prouvé ; les autres sont restés en deçà de la vérité en ne voulant pas attribuer quelques largesses à Constantin. Baronius a eu raison lorsque, se basant sur les données historiques qu'il possédait, il a dit de Constantin qu'il n'avait jamais abandonné l'Italie aux Papes. Chose étrange, à peine l'illustre cardinal eut-il émis cette opinion, que nous voyons tomber, comme par enchantement, le beau zèle de tous ceux qui étaient pour la donation.

Arrêtons ici ces considérations et passons à la partie la plus intéressante de ma thèse, j'ai dit : la preuve de raison.

Daignez, cher lecteur, m'accorder votre bienveillante attention, et si vous voulez bien approfondir les raisons qui vous seront données j'espère, Dieu aidant, vous faire aimer davantage la noble cause que j'entreprends de défendre

CHAPITRE II

Quel est le principe vrai de l'autorité? Application de ce principe à l'Eglise.

I

Omnis potestas a Deo, dit la philosophie chrétienne! Ce principe je l'admets, non pas seulement comme catholique, j'y crois comme philosophe, car il est en tout conforme aux données de la Raison. Tous nous sommes égaux par l'origine; égaux aussi dans la fin qui est commune à toutes les créatures; n'obéissons-nous pas en effet à la mort, cette reine qui n'a jamais pu être détronée? Nous plaçant donc au point de vue de ces deux égalités, nous pouvons nous demander quels droits ont certains hommes, tirés comme nous du néant, à nous commander. Evidemment, si on ne regarde pas Dieu comme la cause première de cette royauté que détiennent des hommes semblables à nous, on doit rejeter tout pouvoir et appeler cette auto-

rité du nom d'usurpation. Mais, si remontant à Dieu, de qui relève toute l'humanité, je veux bien voir sa main allant chercher parmi les hommes un être à qui il conférera le droit de gouverner d'autres hommes et d'imposer sa volonté, alors je courbe le front devant la volonté de Dieu et la révolte devient un acte odieux.

Le pouvoir vient de Dieu! c'est une de ces vérités que l'on pourrait appeler primordiales, tant elle paraît évidente pour le cœur chrétien. Mais comment naît et se forme ce pouvoir d'une créature sur d'autres êtres créés? Les philosophes, je dois l'avouer ici en passant, n'ont pas tous le même sentiment.

Les uns veulent voir uniquement dans la création du pouvoir l'action de Dieu remettant à un homme les rênes du commandement; les autres, dans cette autorité confiée à un homme, veulent voir seulement l'action de l'homme. Prises séparément, ces deux opinions ne sont pas tout à fait vraies; et la vérité, à mon avis, se trouve dans la fusion des deux principes. J'explique ma pensée. Le pouvoir, d'après mon sentiment, est déposé dans les mains d'un homme par l'intervention de Dieu, venant, par un enchaînement frappant de faits et de circonstances particulières, élever au-dessus du niveau commun les existences souveraines. Mais à côté de l'intervention divine, je veux voir l'action de l'homme, action par laquelle il donne son assentiment nécessaire non pas pour instituer,

entendons-nous bien, mais pour reconnaître l'élection faite par la divine Providence. Ce qui revient à dire : qu'objectivement le pouvoir vient de Dieu, alors que considéré subjectivement, il résulte de la volonté des hommes remettant aux mains d'un autre le pouvoir dont ils sont revêtus, se donnant ainsi, après l'élection de Dieu, se donnant une tête capable de gouverner le corps moral, se donnant une volonté assez forte pour les guider dans les sentiers du bien. C'est vers cette tête que les efforts de tous convergeront comme les rayons s'unissent et s'organisent autour du centre. Cette pensée revient à ce que dit Suarez : « La » souveraineté qui vient de Dieu se réalise » *per modum proprietatis consequentis naturam*, » c'est-à-dire qu'elle se réalise comme tout ce » qui prend vie. »

Si l'on rejette ce principe, je ne me sens plus la force de défendre le pouvoir pontifical, car je n'y verrais plus que l'ombre d'une vieille usurpation ; mais si cette théorie est admise, la chose me devient alors très facile. Je n'ai plus qu'à étudier les faits historiques et à voir si, dans les circonstances que va traverser la Papauté, je trouve les conditions voulues pour conclure à la volonté bien arrêtée de Dieu d'appeler ses Pontifes à la possession d'un trône et à l'indépendance. Lorsque j'aurai indiqué les faits nous montrant l'action de Dieu, il ne me restera plus

qu'à rechercher un acte humain me prouvant la ratification de ce pouvoir par les hommes.

Posons, avant de nous engager dans cette discussion, un principe de droit qui ne peut être nié.

Un droit incontestable dépend :

1° De la manière dont il est acquis ;

2° De la manière dont il est reconnu ;

3° De sa durée.

Or, en étudiant la question qui fait le sujet de ce petit travail, nous nous convaincrons de la légitimité du droit des Papes qui n'ont pas engagé de lutte pour obtenir le pouvoir qu'ils possédaient avant l'usurpation de Victor-Emmanuel, et, alors qu'autour d'eux on voit presque tous les Etats de l'Europe s'élever sur des ruines, eux seuls n'ont pas versé une goutte de sang pour monter sur leur trône. Nous verrons ensuite que ce pouvoir acquis aux Papes ne vient pas de la donation de Constantin ; mais, de l'aveu de l'histoire, des peuples qui, ayant besoin d'un sauveur contre les barbares, se tournent vers la seule puissance capable de les protéger ; j'ai nommé la Papauté !

II

Remontons le cours des siècles ! Prenons l'Eglise au sortir des catacombes, à l'heure où elle pouvait, par suite de la victoire de Constantin sur Maxence, se montrer au grand jour et

apparaître aux yeux d'un monde corrompu avec l'auréole que déposaient sur son front trois siècles d'un long martyre. A ce moment solennel, grâce au succès remporté par le jeune empereur sur son rival, succès inouï qui donnait à ce prince l'Occident, en attendant que tout l'empire lui échut en partage par suite de la défaite de Licinius, l'Eglise voyait se lever un ordre de choses nouveau. Deux représentants d'un pouvoir bien distinct sont en présence. L'un, dépositaire de la vérité révélée, a reçu du Christ Jésus cette parole qui fut sa lettre d'institution et de juridiction : « Va, enseigne les na-» tions ; ceux qui t'écoutent, m'écoutent ; ceux » qui te méprisent, me méprisent ». L'autre, de par Dieu, détient dans ses mains viriles l'empire du monde. Au milieu de ces perturbations diverses qui amenaient ces deux nouveaux rapports, j'entends résonner une parole dont on ne saurait nier l'infaillibilité, puisqu'elle émane d'une bouche divine, parole qui donne à chacun le rôle qui lui convient : « Rendez à César ce qui » est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ! » Le corps à César, l'âme au représentant du Christ. Oui, c'est le cri qui domine les derniers râles du paganisme expirant ; car il était bien vaincu, ce vieux monde païen qui n'avait eu d'autre but que de garder l'empire des âmes, empire qui lui était enlevé par l'Eglise. La preuve était faite désormais. Le souverain d'un empire ne saurait usurper le droit de dominer sur les consciences ; ce rôle appartient au représentant de Dieu, à

celui qui a reçu du Christ ces paroles : *quorum remiseritis peccata, remittuntur eis.* Le paganisme gardait donc le temporel ; mais les âmes lui échappaient avec l'Eglise. Or, séparer la puissance spirituelle de la puissance temporelle, enlever le suprême Pontificat à un César couronné, c'était faire lever l'ère de la véritable liberté, l'ère de cette liberté revendiquée par le Christianisme dès les premiers jours de son existence, liberté au nom de laquelle il avait livré le plus meurtrier des combats.

Longtemps indécise, l'issue de la lutte avait été contraire au paganisme et Dioclétien, le dernier des empereurs persécuteurs, Dioclétien avait vu à ses dépens ce qu'il en coûte de s'attaquer à Dieu. On pourrait dire, pour excuser ces monarques superbes, qu'ils avaient cru peut-être engager le combat avec l'œuvre d'un homme. Ce fut, je crois, leur illusion. Habitués à transporter dans Rome les dieux des autres nations qu'ils avaient vaincues, ils pensaient qu'il leur serait aussi facile de triompher du Dieu des chrétiens ; mais la religion de Jésus ne devait pas venir échouer dans ce vaste tombeau élargi avec le temps par l'épée des légionnaires, tombeau où étaient venus échouer tous les dieux des nations. — L'œuvre de Jésus, œuvre protégée par la main invisible de Dieu, devait croître. Les commencements, je le sais, furent pénibles, car il est dans les habitudes de Dieu de se servir de petits moyens pour mieux

faire éclater sa puissance. — L'heure sonna enfin, où croyant avoir assez éprouvé son Epouse, le grand Martyr du Golgotha voulut bien lui accorder la joie du triomphe. Le colosse Romain s'abîma enfin dans le sang, et sur les ruines de ce cadavre nous voyons Constantin dresser le labarum qui lui avait donné la victoire.

En restant maîtresse sur le champ de bataille, l'Eglise donnait la Liberté au monde ; mais elle ne pouvait maintenir cette liberté qu'à la condition d'être libre elle-même, en vertu de ce principe très clair que personne ne peut donner ce qu'il n'a pas. Impossible de régir les âmes sans les soustraire au despotisme césarien. Les lois d'un Empereur peuvent protéger le vice et il peut arriver des cas (nous en avons eu bien des exemples depuis plusieurs siècles), il peut, dis-je, arriver des cas où, pour ne pas agir contre leur conscience, les sujets doivent refuser obéissance aux lois des Souverains. Mais l'Eglise ne veut pas que les Princes enchaînent la conscience ; elle veut que ses sujets soient purs, et nous voyons avec quelle maternelle attention elle veille à garder de toute souillure les cœurs qui sont confiés à ses soins. — Voilà la raison pour laquelle elle s'arroge le droit d'enseigner ; voilà pourquoi elle refuse aux Rois, comme aux autres hommes, le droit d'éclairer les consciences. Que les Souverains donnent à leurs sujets le pain matériel et la prospérité, ils sont dans leur rôle. — L'Eglise ne demande qu'à distribuer

aux hommes le pain spirituel, pain de la vérité, le seul nécessaire pour refaire les forces de ce pauvre monde vieilli par ses crimes sans nombre. Elle seule possède le secret de guérir les cœurs ; elle seule peut consoler l'âme dans sa détresse, car Jésus a fait son cœur généreux.

Vous le voyez donc, pour arriver jusqu'à la conscience humaine, pour en sonder tous les replis et pour mener l'homme à sa fin qui est Dieu connu et aimé sur cette terre en attendant les jouissances du ciel, l'Eglise doit avoir sa liberté d'action. Constantin le comprit-il ? Je le crois ! Du jour où vaincu par le signe salutaire qui lui apparut des cieux, il voulut bien courber le front devant la vérité prêchée par les Pontifes du Christ, il dut alors accepter les conséquences de l'ordre nouveau inauguré par sa conversion.

Chrétien, il devenait le sujet du Pape ! Sujet du Pape, il sentait qu'en face de lui se dressait une autorité plus forte que la sienne, autorité contre laquelle il ne pouvait rien. Le Pape, il est vrai, était son sujet comme membre de son empire ; mais « tout puissant qu'il était (dit » M. de Maistre), il ne pouvait se soustraire pour » le spirituel à la juridiction du Pape. « Supé» rieur par sa position, inférieur par sa condition de chrétien, telle était pour Constantin sa nouvelle condition.

Mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que les Césars ne pouvaient rien contre le représen–

tant de Jésus-Christ, alors que celui-ci pouvait tout contre eux. Ils ne pouvaient donc tenir à côté de lui, car on lisait, dit Bossuet, sur son front le caractère « d'un sacerdoce si éminent, » que l'Empereur qui portait parmi tous ses » titres celui de Souverain Pontife, le souffrait » dans Rome avec plus d'impatience qu'il ne » souffrait dans les armées un César qui lui » disputait l'Empire. Une main invisible les » chassait de la ville de Romulus pour la donner » au chef de l'Eglise éternelle. »

C'est *le* sentiment de son infériorité qui poussera Constantin à déplacer sa Capitale, et à faire choix, au-delà des mers, d'un emplacement où il élèvera les murs de la cité qui devait porter son nom [1]. Il peut se faire, comme le veulent certains auteurs, que le respect de Constantin pour le Pape l'ait poussé vers l'Orient. Je sais en effet que le jeune monarque se regarda toujours, tant qu'il fut orthodoxe, comme le fils dévoué de l'Eglise et du Pontife, son chef. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner sa conduite lors du Concile de Nicée. — Alors, sur le portique du Temple, nous voyons le Souverain attendre avec tous ses grands le représentant de Jésus-Christ, voulant montrer de quel religieux respect on doit entourer le chef de la nouvelle religion. Il est Roi! l'univers est à ses pieds! et cependant, il reconnaît, du

(1) Echard. t. v. p. 163. LXXV. Doute sur les motifs qui déterminèrent Constantin à changer de capitale.

moins par sa conduite, que cette puissance ne lui donne qu'un droit: celui d'entendre le premier les paroles qui vont sortir de la bouche de Pierre, et, comme le dernier des enfants de l'Eglise, nous le voyons donner à ses sujets l'exemple si consolant de l'obéissance.

Admettons donc simplement que la foi de Constantin, foi à laquelle se mêle un sentiment de gêne et de respect, lui suggéra l'idée de faire choix de ces contrées au-delà du Bosphore pour y jeter les fondements de la capitale de ses Etats : « la même enceinte, dit M. de Maistre, » ne pouvait renfermer l'Empereur et le Pontife. » Constantin céda Rome au Pape. La conscience » du genre humain, qui est infaillible, ne l'en- » tendit pas autrement. L'antiquité qui aime » assez voir et toucher tout, fit bientôt de l'aban- » don de Rome une donation dans les formes. » Elle la vit écrite sur le parchemin et déposée » sur l'autel de Saint Pierre. Les modernes crient » à la fausseté, et c'est l'innocence même qui » racontait ainsi ses pensées. Il n'y a donc rien » de si vrai que la donation de Constantin. » Les circonstances, et je ne suis pas le seul à l'admettre, ont fait le Pape maître de Rome. Pourquoi donc, lorsqu'il s'agit d'un événement auquel l'Empereur ne pouvait pas se soustraire, pourquoi évoquer le témoignage d'un texte dont l'autorité est plus ou moins douteuse, texte, comme le veulent la presque totalité des historiens, qui peut avoir été introduit dans le *Liber*

Pontificalis pour les besoins d'une cause qui se défendait par elle-même.

Il est, je crois, facile de comprendre que, sans être un usurpateur, on peut être porté sur les marches d'un trône par des circonstances fortuites ; — c'est là, à mon avis, ce qui est arrivé pour les Papes. Le représentant de Jésus-Christ, répétons-le à dessein pour que l'on saisisse bien toute ma pensée, avait sous les successeurs de Constantin, sans être toutefois un monarque, un certain prestige qui lui venait des libéralités des premiers chrétiens, prestige assez grand pour donner un rang à part au successeur de Pierre. C'est la puissance de ce pauvre bâtelier qui attirera sur lui les yeux de tous les peuples de l'Italie abandonnés des Césars, et qui, dans leur détresse, tourneront leurs regards vers ce Pontife que les barbares trouveront toujours sur leur passage, sans jamais l'attaquer, tant était visible la protection accordée par Dieu à son ministre.

On les verra passer, ces barbares pour lesquels rien n'était sacré ; sur leur passage ils détruiront tout, accumulant ruines sur ruines, et ces peuples farouches, obéissant à l'impulsion d'une force invisible, courberont la tête devant la majesté de Pierre ; puis, terrassés par la force invincible qui s'échappe du cœur de l'Eglise pour dominer sur toutes les puissances, nous verrons ces peuples accepter la lumière vivifiante

de l'Evangile, et, réunis par les liens si puissants de l'unité, nous les verrons former avec le concours de la Papauté ce peuple admirable de l'Italie chrétienne.

Mais avant de présenter mon sujet sous ce nouveau jour, je vous demanderai, cher lecteur, à m'arrêter un instant pour faire une courte considération sur la manière dont Dieu exerce ici-bas sa justice. Dieu, il n'est pas inutile de le savoir, Dieu exerce diversement cet attribut. Notre Maître est juste, c'est un fait d'une telle notoriété que je ne resterai pas plus longtemps à le prouver; mais il est bon d'observer, à propos de cette justice divine qui nous attend tous, que Dieu ayant pour lui l'Eternité, ne punit pas toujours ici-bas sa créature rebelle; aussi voyons-nous souvent des hommes pervers s'endormir du dernier sommeil au sein de la prospérité. C'est la fin pour ces malheureux! La toile se lève et le Créateur qu'ils ont outragé se présente à eux dans tout l'éclat de sa puissance. Qu'il punisse dans ce séjour de larmes les créatures qu'il a créées ou qu'il se réserve de les châtier dans l'Eternité, Dieu sait toujours à quelle heure sa justice s'exercera, aussi ne se presse-t-il pas toujours de punir le coupable; mais ce que Dieu peut faire pour les hommes, il ne le peut pas pour les nations, et si le Seigneur et Maître de toutes choses a résolu de punir un peuple, il doit lui faire expier ses crimes sur la terre. Parmi tous les peuples qui s'étaient laissés

circonvenir par l'erreur, nul ne fut plus ignoble que le peuple Romain ; ainsi outragé par plusieurs siècles d'ignominies, le ciel allait enfin exercer son courroux. Jetons si vous le voulez, afin de rendre plus éclatante de vérité la pensée que je vous ai livrée, jetons un coup d'œil rétrospectif sur les aberrations de la Reine de l'univers, et vous verrez que de tous les peuples qui brisèrent le lien de la vérité, nul ne se trompa jamais autant que celui qui mérita le titre de Grand. Grand ! il le fut par ses conquêtes, ce peuple étonnant qui pendant plusieurs siècles marcha comme un géant à la conquête du monde ! Grand, il le fut par ses hommes ! mais jamais il ne fut Grand, ce peuple, dans sa foi. Cette parole aura le don de vous étonner ; mais permettez pour l'expliquer que je vous livre toute ma pensée. Si on jugeait du sentiment religieux d'un peuple par le nombre de divinités qu'il lui plut d'adorer, les descendants de Romulus qui s'étaient acharnés à la ruine des autres Empires et qui avaient eu la prétention de faire de leur ville un vaste Panthéon, les descendants de Romulus mériteraient à ce titre le nom de *Grand*. Mais le sentiment religieux d'un peuple se fait connaître, selon moi, à la manière dont il sert son Créateur. Or, Dieu n'était pas honoré à Rome ; je citerai, comme garantie de mon assertion, la parole de l'Apôtre des nations : « Tout y était Dieu, excepté Dieu » lui-même. » Que faisait en effet Rome, en

amenant triomphalement dans ses murs les dieux vaincus par ses légions? Elle niait extérieurement la Divinité ; je vais plus loin, elle montrait que son cœur ne croyait pas en Dieu. Pourquoi, d'un pays étranger, transporter au sein d'une Capitale des dieux vaincus? C'était donc avouer en Dieu des misères qui le rabaissaient et admettre que la Divinité pouvait être vaincue par des hommes ; car c'était en vaincus qu'ils entraient dans la Grande Cité, ces dieux des nations. Il y avait en outre un grand inconvénient. On forçait ainsi à habiter ensemble des dieux ennemis ; peut-être espéraient-ils, ces Romains si bizarres, que le voisinage des Palais élevés à la gloire de ces dieux amènerait entre eux un rapprochement? Singulière idée qui nous donne la valeur du sentiment religieux de ce peuple. Avouons, cher lecteur, que rabaisser ainsi la Divinité au niveau de l'homme, c'est la nier, car un être qui n'est pas au-dessus des faiblesses humaines cesse d'être pour nous ce monarque suprême que notre pensée conçoit comme ce qu'il y a de plus grand. Je le veux infini, mon Dieu ; je le veux immuable, éternel, et par conséquent, je lui refuse tout ce qui sent la faiblesse. Le peuple romain aurait dû tirer cette conclusion ; alors je serais plus charmé si, conséquent avec lui-même, je le voyais tendre à l'athéisme. Loin de là, il affichera partout sa foi en Dieu, tant était profondément enracinée en son cœur cette croyance que rien n'a été fait

sans Dieu : *ipse fecit nos et non ipse nos.* Ces sentiments partagés par tout le peuple n'étaient pas faits pour relever l'homme, car la créature qui a perdu la véritable notion de la Divinité ne peut que se dégrader — elle a perdu, en effet, avec la foi, tout sentiment de sa dignité. — Ecoutez M. de Chateaubriand, et vous jugerez si ma conclusion est hasardée : « Le peuple romain » fut toujours un peuple horrible ; on ne tombe » point dans les vices qu'il fit éclater sous ses » maîtres sans une certaine perversité naturelle » et quelque défaut de naissance dans le cœur. » Athènes corrompue ne fut jamais exécrable ; » dans les fers, elle ne songea qu'à jouir. Elle » trouva que ses vainqueurs lui avaient laissé » le temple des Muses. Quand Rome eut des » vertus, ce furent des vertus contre nature. »

Et quoi d'étonnant à cela, chez un peuple qui n'observait plus la loi naturelle ? Aveuglée par ses passions, la plèbe se laissait conduire par des aveugles ; car peu capable de raisonner et d'analyser sa conduite, la populace se fiait à ses Pontifes, ne se doutant probablement pas que les théories de ses Prêtres la conduisaient à la contradiction la plus flagrante. Heureusement pour l'Empire Romain, le peuple put toujours satisfaire ses penchants déréglés. Que serait-il arrivé, si jamais la plèbe n'avait pu contenter les passions que le Paganisme avait développées ? Evidemment c'eût été la fin de cet Empire.

Mais passons rapidement sur cet état déplorable d'un peuple qui n'a plus de jouissances que celles de la terre ; gémissons sur le malheur d'une nation qui ne comprit jamais les joies si pures d'un cœur vertueux. Chose étonnante, les Grands de Rome ne surent pas échapper à la contagion ? Ecoutez encore la voix si autorisée de l'auteur que je citais plus haut : « Auguste » ordonne au fils et au père de s'entretuer. Le » Sénat se montre trop vil, même pour Tibère. » Le dieu Néron a des Temples. Sans recher- » cher tous les actes de lâcheté que nous voyons » sous Galba, Vitellius, Domitien, Commode, » un seul trait nous peindra l'infamie romaine : » Plautien, ministre de Sévère, en mariant sa » fille au fils aîné de l'Empereur, fit mutiler cent » Romains libres, dont quelques-uns étaient ma- » riés et pères de famille, afin que sa fille eût » des Eunuques dignes d'une Reine d'Orient. » De ce tableau déjà assez saisissant, on pourrait rapprocher le spectacle que nous offre la société romaine dans les temps les plus rapprochés de Jésus-Christ. Vers la fin de la République romaine on ne daignait plus se marier, dit le Satirique Juvénal (1). La corruption des mœurs était telle que l'on faisait du mariage un objet de spéculation, aussi l'auteur cité plus haut a-t-il soin, par le langage qu'il met dans la bouche d'un homme adultère effronté, de tourner en ridicule ces pratiques qui engageaient les hom-

Juvénal, Satire 9. V. 82.

mes à se marier pour avoir des héritages : « De
» quoi te plains-tu, ingrat? te voilà père; c'est
» moi qui te vaux les *jura parentis*; c'est par
» moi que tu pourras être institué héritier; tu
» recueilleras et les legs qui te seront faits et le
» doux émolument des caduques? Et si j'arrive
» jusqu'à mettre trois enfants dans ta maison,
» ne vois-tu pas les grands avantages que tu as
» à attendre même en sus des caduques. »

Voilà donc sous quel jour se montre à nous cette société, de toutes la plus admirable : le mariage ! La voilà donc dégradée par l'avarice et souillée dans ce qu'elle a de plus saint par des turpitudes sans nom, cette société la plus digne et la plus sainte que Dieu ait créée ! — C'était donc là le fruit de cette civilisation païenne ! — Il n'est pas jusqu'aux génies qui ne se soient bien laissés entraîner à ces aberrations de la raison humaine.

Ouvrons les livres qui nous ont été laissés par le Paganisme et nous verrons éclater dans tout son jour cette vérité : le peuple était ce qu'étaient ses savants. Virgile, le plus grand génie sans contredit des temps païens, Virgile, a partagé, non pas au fond du cœur, car je le crois trop intelligent pour cela, mais du moins dans les sentiments qu'il rendait publics, les erreurs de ses frères. Nous le voyons au IIe livre de l'Enéide nous présenter le tableau de Panthus, fils d'Othrys, portant dans ses mains les bande-lettes ainsi que ses dieux vaincus. N'avait-il pas

entrevu, cet immortel génie, que parler ainsi c'était nier la Providence Divine, la majesté et l'infinie puissance, en un mot, tous les attributs que nous nous plaisons à reconnaître en Dieu ? Oui, j'aime à le croire, Virgile avait entrevu la vérité et d'autres esprits d'élite partageaient la même conviction, sans toutefois oser avouer ces sentiments par respect pour les idées du peuple, par crainte sans doute de passer pour des ennemis de la religion d'Etat.

La morale de ces beaux esprits dut se ressentir de la facilité de leur foi ; aussi ne sommes-nous pas étonnés de trouver dans la vie privée de Cicéron de ces fautes énormes qui font pâlir l'immortelle figure de l'orateur. Un jour que l'on reprochait à Cicéron ses nombreux divorces, le célèbre rhéteur prononça ces paroles qui tachent sa mémoire : « si ton soulier te gênait, » n'en changerais-tu pas ? » Le fait est indéniable ! La Vérité était obscurcie ; et, le Paganisme n'ayant plus pour guide les divines clartés du vrai, avait fait fausse route ; puis n'obéissant plus, au sein de ses égarements, qu'aux caprices d'une nature corrompue, en était arrivé à l'état de décrépitude, signe avant-coureur d'un grand revirement. Ce sera toujours le plus beau triomphe de l'intelligence du poète romain que d'avoir chanté dans ses vers l'aurore d'un siècle nouveau et de s'être fait l'écho des soupirs poussés par l'humanité dans la détresse. Je voudrais pouvoir placer sous les yeux du lecteur

cette page sublime dans laquelle, perçant les ténèbres épaisses qui obscurcissaient l'intelligence du vieux monde, Virgile annonce la naissance d'un enfant merveilleux qui doit rendre à l'humanité le règne de Saturne.

Comme pour réaliser ces soupirs de l'homme tombé, la Providence Divine veut bien faire coïncider la naissance du Fils de la Vierge avec cette prophétie païenne; et, après bien des siècles d'attente, le ciel, souriant enfin à la terre, entr'ouvre ses nues pour laisser descendre le Libérateur promis par les prophètes et chanté par le Paganisme. Il ne m'appartient pas de dire ici les faits étonnants de ce nouvel Elysée qui devait, grâce à sa doctrine si pure, rendre la vie au genre humain dégradé. Mais guérir le pauvre infirme n'était pas assez; il fallait encore donner, à un monde perdu par le vice, le moyen de refaire ses forces en lui fournissant des remèdes contre les rechutes, car telle est la faiblesse native de l'homme, que sorti de sa misère, il tend à s'enfoncer de rechef dans le gouffre de ses passions. Il y avait trois causes au malheur de l'humanité : Elle s'était perdue par son orgueil, par son amour des richesses et par le vice le plus fatal de tous aux sociétés : j'ai dit le vice de l'impureté. Il fallait donc amener le monde à la connaissance des trois vertus opposées aux vices qu'il chérissait; aussi verrons-nous le Divin Maître donner au monde l'exemple de son grand dénûment à la crêche.

Admirable leçon de pauvreté et d'humilité qu'il devait répéter souvent au cours de sa vie apostolique. Qui ne sentirait son cœur ému à la vue du Fils de l'Eternel n'ayant pour reposer ses petits membres qu'un peu de paille que sa mère devra soustraire aux hôtes du triste réduit où elle s'abrita pour donner le jour au fruit béni de ses entrailles. Monarque auquel tout obéit dans la création, il voudra se soumettre aux volontés de ses créatures et il ne nous enseignera pas autre chose que le renoncement à sa volonté propre. Tels furent les moyens employés par l'Homme-Dieu pour convertir le monde.

Mais le monde ne devait pas, tout à coup, se rendre aux données d'une philosophie toute pure. Certes, en parlant ainsi, je n'ai pas la prétention de mettre des bornes à la puissance divine; et je sais, qu'usant des moyens divins dont il disposait, Jésus-Christ aurait pu guérir subitement les plaies du pauvre infortuné gisant sur son grabat; il ne l'a pas voulu, laissant à d'autres le soin de continuer son œuvre; désirant, je n'en doute pas, établir lentement son Eglise afin de nous prouver, vu les faibles moyens dont il allait se servir, que Dieu était avec Elle. C'est pourquoi avant que de remonter vers son Père, nous le voyons désigner des hommes spécialement choisis pour diriger l'humanité dans les sentiers de la Vérité. A ces hommes, ainsi élevés par la puissance divine à la dignité de coopérateurs de l'œuvre de la Rédemption,

Jésus donnera toute sa puissance, et après les avoir formés dans le silence, leur confiera la sublime fonction de sauver du naufrage où elle avait déjà sombré, cette Vérité qu'un Dieu apportait à la terre pour la seconde fois. Aux élus de Jésus appartient donc le droit de corriger ce que peuvent avoir d'incorrects les enseignements humains. C'est donc sous la garde de ces athlètes que le monde, guidé par le flambeau de la Vérité, va accomplir ce long pèlerinage de la vie dont le point départ est la Foi, et dont le terme doit être la Charité. Nous les voyons partir, ces messagers de la bonne nouvelle, emportant dans leurs cœurs cette parole qui les soutiendra dans la lutte : *ecce vobiscum sum usque ad consummationem sœuli.* Que de tribulations les attendent ! Ils apportent la paix, et le monde ne les recevra pas. Pierre, leur chef, dirigera ses pas vers la Reine de l'univers, car il lui faut un grand théâtre ! N'est-il pas la pierre fondamentale de l'édifice. Il me semble que sur le point d'arriver, et avant de franchir les murs d'enceinte de la Cité païenne, il dut, ce grand Apôtre, fléchir le genoux devant son Dieu afin de lui demander de l'aider dans les difficultés de sa tâche, afin surtout de prendre, au nom de son Maître, possession de cette terre qui devait, si ses projets se réalisaient, devenir la tête de l'Eglise naissante. Oui, je le vois, ce pauvre Galiléen, n'ayant d'autres armes que le signe de la croix, je le vois se lancer dans l'arène où si

longtemps le Paganisme devait lui disputer la victoire. Pierre tombera, tant étaient violentes les attaques de l'Erreur contre la Vérité; mais en tombant il confiera son drapeau à un autre, et c'est ainsi que, durant trois siècles, au prix des plus grands sacrifices, l'Eglise achètera le droit de pouvoir chanter son immortel *Credo*.

Rome était-elle convertie par le fait même que l'Eglise pouvait dresser autel contre autel? Non! Et j'ose dire que sa mauvaise foi fut une faute ajoutée à ses crimes passés; sa conversion, qui n'était pas complète, n'avait pu effacer les outrages faits à Dieu et laver les taches qui souillaient sa conscience. Il reste donc acquis qu'à toutes ses abominations passées, elle venait, cette malheureuse prostituée, d'ajouter trois siècles de persécutions qui vont peser lourdement dans la balance du Juge des cieux. Ah! que n'a-t-elle été empressée à recevoir le don de la foi! A ce prix, Dieu, j'aime à le penser, eût pris en pitié ce grand peuple! Mais son entendement s'était obscurci, et, par ses ingratitudes, la superbe Reine du monde avait attiré sur elle le courroux divin. Il y a quelque chose de frappant dans la manière dont Dieu exerça sa justice sur le peuple romain. Les hommes envoyés par la Providence Divine comme exécuteurs de la vengeance céleste comprenent qu'ils ont une mission à remplir.

Déjà s'élève, de l'Orient, le nuage signe précurseur de la tempête. Je vois déjà fondre de

tous côtés, semblables à une nuée de sauterelles, dévastant tout sur leur passage et enlevant au pauvre laboureur l'espérance entière d'une année, ceux qui ont été choisis par Dieu pour punir les péchés de la superbe Babylone.

Genséric est sur le point de s'embarquer; mais ses soldats ignorent encore vers quelles contrées le Maître va diriger leurs pas. Au moment de lever l'ancre, le pilote s'approchera du guerrier redoutable et lui demandera à qui il veut porter la guerre : — A la cité contre laquelle Dieu est irrité, reprendra le barbare. — Et, poussés par un vent favorable, les vaisseaux aborderont à l'Italie.

Alaric s'avance dévastant tout dans sa marche triomphale. Un pauvre, un Ermite poussé par son patriotisme se présente à lui dans le but d'épargner à sa patrie de plus grands désastres : laisse-moi, dira le vainqueur ; quelqu'un plus fort que moi me presse de saccager Rome, et, à trois reprises différentes, le barbare osera mettre le siège devant la ville éternelle !

Attila s'approche de l'Italie avec ce cri terrible : « L'étoile tombe à mon approche ; la terre tremble sous mes pas ; je suis le fléau de Dieu ! l'herbe ne croît plus où mon cheval a passé ! »

Voilà en quelques traits la physionomie des hommes armés pour la défense des droits de Dieu.

Je les vois, ces conquérants, s'avançant avec la rapidité de l'éclair, détruire tout dans leur marche furibonde. Je les vois ébranler le vieil Empire romain jusqu'en ses fondements! Tout tombe en ruine dès qu'ils paraissent, et, finalement, le cadavre du vieux monde se brise sous les coups formidables qu'ils lui infligent Cependant une puissance leur résiste! une institution survit à toutes les ruines accumulées sur toute la surface de l'Italie, cette institution vous l'avez déjà entrevue : c'est l'Eglise de Jésus-Christ.

Ces barbares sont, il est vrai, des hommes suscités de Dieu pour frapper au cœur le Colosse Romain et lui faire expier dans le sang les crimes qu'il avait commis; mais la seule mission de ces conquérants n'était pas de tout détruire. Ils sont, je le veux bien, les exécuteurs des hautes Œuvres Divines, mais ils sont aussi, et par dessus tout, les exécuteurs de la Miséricorde de Dieu. Ils vont détruire, je le veux bien; mais sur les ruines de cet Empire tombant sous leurs coups formidables et dont la puanteur les glace d'effroi, nous les verrons former une autre Royauté, la Royauté du représentant du Christ. Ils le comprennent si bien qu'ils ont soin d'environner du plus religieux respect tout ce qui était signé du signe du Christianisme. — Attila s'avance avec ses hordes sauvages. Guerrier infatigable, il ne recule devant aucun danger, et, cependant, je le vois s'arrêter devant

un bien faible obstacle : un vieillard se trouve sur son chemin, et ce héros, qui redoutait seulement le ciel, se détourne devant le vieillard, qui n'était autre que Saint Léon. Il s'arrête à la vue de la majesté du Pontife Romain, et, dompté par la religieuse terreur qui s'est emparée de lui en présence du représentant du Dieu qu'il ne connaît pas, il tombe aux pieds de cet homme sans armes, lui promettant d'épargner les édifices placés sous sa protection. Expliquez-moi pourquoi ce conquérant distingue ainsi ce qui doit périr de ce qui doit survivre au désastre? Pourquoi dans un cœur barbare cette différence entre le Paganisme et le Christianisme, entre cet Empire nouveau qui n'a d'autre relief que celui de sa faiblesse et ce vieux monde païen qu'il a juré de détruire? L'Eglise se trouvait englobée dans l'Empire Romain, elle devait donc subir les mêmes épreuves que la terre sur laquelle elle était. Il n'en sera pas ainsi. Ce fait, avouons-le, mérite toutes nos réflexions. Quelques esprits y verront l'œuvre du hasard; je veux y voir au contraire le doigt de Dieu se servant de ces hommes grossiers pour marquer son Eglise du signe de la Royauté qu'elle allait porter désormais.

Mais ce n'est pas tout. Ouvrons l'Histoire dont le témoignage nous est ici nécessaire. Elle nous montre, en effet, ces peuples, passant plusieurs fois sur les ruines du territoire romain sans manquer au respect qu'ils avaient une première

fois accordé à la religion chrétienne. Ils avaient tous les motifs voulus pour délivrer le monde d'une société qui se dressait sans cesse devant eux pour s'opposer à leurs conquêtes, et jamais ils ne la traiteront en ennemie; au contraire, ils assureront le plein exercice de son culte, sentant qu'elle est mère, cette Eglise, et qu'une mère a bien le droit de prendre la défense de ses enfants.

Voilà donc des barbares qui se montrent humains, chose assez étonnante chez des peuples qui ne permettaient pas à leurs victimes d'user de l'arme de la prière. On me dira qu'il y a eu bien des faits dans l'Histoire dont l'intelligence humaine n'a pu trouver d'explication; cela est possible; mais cherchant à pénétrer ici la raison dernière des choses, j'ai bien le droit de me mettre en face de ce fait pour tâcher de trouver à quel mobile obéissaient ces conquérants pour épargner ainsi l'Eglise Catholique.

Leur foi religieuse ne leur faisait pas un devoir de respecter une doctrine qui leur était inconnue; et de plus, ils allaient contre la mission qu'ils se donnaient, mission qui était de tout détruire sur leur passage. Il y a donc ici une cause providentielle conduisant les pas de ces hommes et montrant du doigt quelle était la volonté de Celui qui gouverne tout en ce monde.

Les peuples de l'Italie ne furent pas sans

remarquer la protection visible de la Providence faisant échapper aux ruines la nouvelle religion; aussi, habitués qu'ils étaient à ne plus compter sur des Empereurs trop faibles pour se défendre eux-mêmes contre les intrigues de leurs Palais, il n'est pas étonnant de les voir se tourner vers la seule puissance capable de les protéger. L'Italie avait échappé depuis longtemps aux Empereurs Byzantins, et la preuve, c'est qu'après les conquêtes de Bélisaire et de Narsès, on la traitait, non comme une partie du territoire de Constantinople, mais comme une province conquise. Il ne m'appartient pas de raconter ici ce que le représentant de Dieu eut à souffrir des persécutions de Bélisaire; il me suffira de dire en passant que le Pape Silvère mourut des mauvais traitements qui lui avaient été infligés. Mourait-il pour avoir voulu défendre Rome avec Vitigès ou pour n'avoir pu tenir une promesse qu'il avait faite à l'Impératrice Théodora? Rome, c'est un fait historique, tombait au pouvoir de Bélisaire le 10 décembre 536, et le Pontife mourait le 20 juin 538. Les limites de mon travail ne me permettent pas d'étudier ici dans tout le détail les causes de la longue agonie de ce Pontife exilé, pendant près d'un an, dans une île, et n'ayant pour toute nourriture qu'un peu de pain. Ce Pape avait voulu se montrer maître, et Constantinople, effrayée des conséquences de cet acte, envoie un de ses généraux qui, de l'aveu

des plus sérieux historiens, mit tout à feu et à sang, n'épargnant pas même les églises. On n'eut pas d'égard pour le sexe; les prêtres furent égorgés ainsi que les vierges consacrées à Dieu. Si l'Italie était encore une province romaine et ne s'était pas efforcée de se soustraire au joug Byzantin on ne comprend pas trop cette fureur.

Rome échappait aux successeurs de Constantin et je puis me demander avec Menzel « de » quel droit les tyrans de l'Orient auraient pré- » tendu tenir, même de seconde main, des » conquêtes qu'ils ne savaient ni régir, ni dé- » fendre? Il me semblerait, d'après quelques » historiens modernes, que l'Europe entière, » jusqu'au Rhin et au Danube, devrait être à » jamais soumise, par les décrets de la Provi- » dence, au joug de Byzance; et que, chercher à » secouer ce joug était une impardonnable in- » justice. Rome fit sous ses Evêques, ce que » d'autres peuples réalisèrent sous leurs rois. » Elle profita du moment favorable pour secouer » un joug odieux et briser avec des rapports » contre nature. Il n'y a Prince ni peuple d'Eu- » rope qui puisse s'appuyer sur d'autres droits » à la possession de son territoire que ceux » qu'eut Rome elle-même par son affranchisse- » ment et sa possession séculaire... La recon- » naissance avait fait trouver au peuple le » Gouvernement qui lui convenait, et les Papes

» étaient maîtres dans Rome par le fait, bien
» longtemps avant la donation de Ravenne. (1) »

Pour bien juger au reste de la nouvelle situation du Pape, il faut voir de quelle manière il s'est implanté parmi les nouveaux peuples qui allaient rester sur le sol de l'Italie. C'est à Constantinople que ces peuples avaient déclaré la guerre; et victorieux des malheureux Princes qui régnaient alors, je ne les vois pas dans la disposition de courber la tête pour recevoir des ordres. S'ils pouvaient obéir à quelqu'un, ce n'était qu'au Pape. Et de fait, nous voyons ces fiers conquérants changer bientôt de mœurs grâce à la douce influence de la nouvelle puissance qui les avait terrassés.

C'en était bien fait de la société Romaine; elle était morte pour faire place à des éléments hétérogènes, il est vrai. Mais rien n'est impossible à l'Eglise, et notre illustre mère, usant de sa force morale, va donner à ces barbares ses lois de l'unité, et ce sera la gloire des Pontifes Romains d'avoir raffermi le sol de l'Italie, pour y reconstituer un Empire nouveau.

On ne pouvait pas demander à ces peuples si divisés d'intérêts, de vivre sous le couvert des mêmes lois; aussi verrons-nous plusieurs Royautés se former indépendamment de la nouvelle Royauté Romaine; et ces peuples

(1) Menzel. *Histoire des Allemands*. Liv. III. Cap. 16, tome 1er.

comprendront si bien cette puissance des Papes, que nous les verrons tenter, dans la personne des Lombards, de s'emparer de Rome pour en faire la Capitale de leurs Etats. Que feront les Papes dans les conjonctures difficiles où ils se trouvaient? Traversant les Alpes, ils viendront en France et non à Constantinople, et, accourant à la Cour des Rois de France, ils repasseront les Alpes avec des armées pour sauver leur puissance temporelle qui était si bien reconnue par les peuples que les Romains se joignent aux armées françaises pour repousser les Lombards. Le Pape était donc Roi! Mais que l'on n'aille pas croire à une domination fruit de l'orgueil, car cette union de Pierre avec ses sujets n'a jamais été cimentée par le sang. Une même foi, les mêmes espérances, un foyer à défendre, des femmes et des enfants que l'on voulait protéger, telles furent les choses qui firent, bien malgré lui, du pauvre batelier de la Galilée, un Roi temporel.

Puis comme si Dieu avait voulu que rien ne manquât à cette autorité établie par le suffrage universel, deux Rois viendront sceller de leur témoignage le fruit des libéralités des peuples, et en mettant leur épée au service de l'Eglise, déclareront ouvertement que s'attaquer au Pape, c'était les attaquer eux-mêmes.

La cause est donc jugée, car il n'est personne, je le suppose, qui ose mettre en doute la noble

action de ces deux Rois, surtout l'acte si pieux de Charlemagne qui, au rapport de l'Histoire, après sa victoire sur les Lombards, voulut bien venir à Rome afin de consacrer de son autorité propre le pouvoir que les peuples avaient déposé entre les mains du Vicaire de Jésus-Christ.

Prenant donc, dit le chroniqueur, l'acte de la donation faite par Pépin son père, le pieux monarque y apposa son sceau royal; puis, prenant dans ses mains le parchemin, il vint le déposer sur le tombeau des apôtres Pierre et et Paul, voulant que les cendres des deux magnanimes disciples du Sauveur lui servissent de témoin.

Cet acte, si rempli de simplicité, avait la plus haute portée, car il constatait d'un droit acquis, et les Papes ne pouvaient plus désormais avoir de doute sur la légitimité d'un pouvoir qu'ils n'avaient pas recherché, mais que les seules circonstances avaient formé.

Cherchons de quelle manière Thomassin a jugé la formation du pouvoir temporel : « Il est » évident que le Pape gouvernait Rome et » l'exarchat, c'est-à-dire, ce qui restait encore » sous l'Empire de Constantinople. C'était lui » qui faisait la paix, qui parait aux désastres de » la guerre, qui protégeait les villes, qui avait la » principale correspondance avec l'Empereur et » avec les Rois voisins, de qui on pouvait atten- » dre des secours. Ainsi la domination lui était

» tombée dans les mains par la seule disposition
» du ciel..... Le Pape, dit ailleurs cet auteur,
» conservait ces provinces dans l'obéissance de
» l'Empereur. Dans les dernières extrémités où
» il se vit réduit, il n'implora que le secours de
» l'Empereur; et ce ne fut que lorsque l'Italie
» eut été entièrement abandonnée par son Sou-
» verain légitime, qu'elle chercha la protection
» de la France [1]. »

Nous sommes en présence d'une Royauté qui se fonde lentement et qui, pour s'implanter, n'a pas eu à heurter sur la terre une domination légitime. Ah! plût au ciel que tous les Empires puissent se rendre le témoignage d'exister sans avoir jamais versé une goutte de sang! Disons donc avec M. de Maistre : « Il n'y a rien
» de si évidemment juste dans son origine que
» cette souveraineté extraordinaire. L'incapacité
» la bassesse, la férocité des Souverains qui la
» précédèrent, l'insupportable tyrannie exercée
» sur les biens, les personnes et la conscience
» des peuples; l'abandon formel de ces mêmes
» peuples livrés sans défense à d'impitoyables
» barbares; le cri de l'Occident qui abdique
» l'ancien Maître; la nouvelle Souveraineté qui
» s'élève, s'avance et se substitue à l'ancienne
» sans secousse, sans révolte, poussée par une
» force cachée, inexplicable, invincible, et jurant
» foi et fidélité jusqu'au dernier instant à la

(1) Thomassin. Discipl. Eules. part. I. Liv. III. C. 29.

» faible et méprisable puissance qu'elle allait
» remplacer; le droit de conquête enfin obtenu
» et solennellement cédé par l'un des plus
» grands hommes qui ait existé : tels sont les
» titres des Papes, et l'Histoire ne présente rien
» de semblable. »

La durée du Trône des Papes est enfin une preuve frappante de la volonté de Dieu qui a le dessein de conserver à son ministre cette indépendance que les siècles lui ont accordée.

Il est, en effet, un fait qui frappe l'historien : c'est que toujours attaquée, cette Royauté des Papes, sans disposer de grands moyens, a su conserver intact, en dépit des attaques, le petit patrimoine dont elle est la gardienne du consentement des peuples ; et, chose étonnante, les prévisions humaines ne sont pour rien dans cette durée, puisque l'Eglise n'a jamais songé à mettre son Royaume à l'abri d'un coup de main. Disons donc qu'une chose plaide en faveur de ce sceptre terrestre déposé dans la main d'un Pontife : l'assistance divine dont il est entouré. Que d'Empires le Pape n'a-t-il pas vus passer ! L'Empire de Charlemagne a croulé malgré les bases solides qui lui avaient été données par cet Empereur. Que de fois, depuis XII siècles, n'avons-nous pas vu changer la carte de l'Europe ! Eh bien, au milieu de toutes les vicissitudes des temps, il est un Trône bien petit que vous trouvez toujours debout malgré

les révolutions sans nombre qui sont venues l'ébranler : c'est le Trône des Papes !

Je ne sais pourquoi j'écris ces lignes ! car les événements me donnent, ce semble, un démenti formel. J'espère en l'avenir et je crois au triomphe de la cause des Papes ! La Royauté terrestre des successeurs de Pierre est l'œuvre de Dieu et des peuples qui ont voulu assurer l'indépendance du Chef et Père des Chrétiens. Dieu saura bien faire voir, à son heure, l'inanité des projets de l'homme, et si les usurpateurs n'ont pas encore reçu le coup meurtrier qui leur est réservé par la Providence, on peut dire qu'elle n'est pas éloignée l'heure où, succombant sous le poids de cette unité qui a été rêvée par un ambitieux, ils reconnaîtront qu'au lieu de fonder un Empire vivant, ils ont enfanté un Empire mort-né. Considérez cette Italie autrefois prospère, aujourd'hui ravagée par l'anarchie, et vous saurez me dire si elle ne meurt pas de son unité. Divisée jadis en petits Royaumes, cette contrée n'avait pas pour se défendre à tenir sur le pied de guerre de grandes armées, car elle avait dans sa faiblesse une garantie contre les attaques ; aujourd'hui devenue une principauté de premier ordre, elle a non seulement à se tenir en garde contre la jalousie des puissances ses voisines, mais il lui faut, de plus lutter contre ceux de ses sujets pour qui l'unité est une faute, je dirai plus, un crime. L'Italie une est non seulement une folie

politique de Victor-Emmanuel ; c'est encore une cause de troubles pour l'Europe et en particulier pour la France. Je ne veux pas pousser plus avant ces considérations qui m'amèneraient à juger des hommes politiques, chose dont je m'abstiendrai. Je terminerai la IIe partie de ma thèse par un mot d'espérance : Ayons foi en l'avenir ! car tout nous porte à la confiance : c'est d'un côté le passé de l'Eglise qui n'a jamais eu d'égale sur la terre parmi toutes les puissances souveraines qui se sont succédé ici-bas ; c'est d'un autre côté cette pensée consolante que les Rois passent ! Les puissants du jour ont bien pour eux leurs remparts et la mitraille ; mais ces moyens sont bien faibles lorsqu'on lutte contre Dieu ! Les remparts, le temps se charge à la rigueur de les démanteler ; la mitraille, Dieu se charge d'en arrêter l'explosion en faisant mourir ceux qui voudraient s'en servir contre ses desseins. Victor-Emmanuel est mort dans toute sa gloire sans jouir de l'unité qu'il avait rêvée ! Napoléon III, le Pilate couronné, l'auteur tacite de l'iniquité, est allé expier dans l'exil, où il est mort, le crime qu'il avait laissé commettre. Les Empires et les Rois vieillissent très vite ; il existe une Royauté qui ne vieillit pas, c'est la Royauté de l'Eglise. Comptez si vous le pouvez, les ennemis sans nombre qui se sont acharnés contre elle : tous sont passés ! Il ne reste plus rien de leur dépouille et l'Eglise,

toujours assise sur le Trône de Pierre, défie leurs attaques, répétant cette parole de son divin législateur : *et portœ inferi non prœvalebunt adversùs eam*. « Telle est, dit Saint Jean » Chrysostôme, la grandeur de cette Reine ! » Plus on l'attaque, plus elle est victorieuse ; » plus on lui tend de pièges, plus elle fait de » prisonniers ; plus on l'outrage, plus elle est » rayonnante. Toujours blessée, jamais elle » ne succombe ; toujours battue par les flots, » jamais elle n'est submergée ; toujours agitée » par la tempête, jamais elle ne fait naufrage. » Elle lutte, elle ne tombe pas ; elle combat, et » n'est jamais vaincue. »

CHAPITRE III

Le pouvoir de l'Eglise reconnu par les ennemis de l'Eglise donne une force de plus à ma thèse. II. L'Eglise a-t-elle besoin de richesses? III. Emploi que l'Eglise a fait de ses richesses.

I

On nous a souvent lancé à la face, depuis dix-huit siècles, ces paroles de notre divin législateur : *regnun meum non est de hoc mundo*, et, défigurant à dessein le sens qui doit être fourni par la circonstance, on croit nous ramener à la véritable pensée du Sauveur en nous refusant les moyens d'existence. C'est là une grosse erreur. Il suffit, pour s'en convaincre, de songer que l'Eglise est une société dont le terme est l'Eternité, mais qui doit, pour remplir sa

mission, voyager sur la terre. Il faut donc à cette pauvre Exilée les moyens de vivre. Ce droit à l'existence nous l'avons toujours revendiqué et il n'est pas de pouvoir civil qui nous ait jamais refusé le morceau de pain que nous mendions pour ne pas tomber de défaillance au milieu de notre route.

En parlant ainsi je n'ai pas la prétention d'admettre que la Royauté terrestre soit essentielle à l'Eglise; mais on oublie trop souvent, hélas ! que ce qui n'est pas nécessaire est parfois très convenable; et, sans demander beaucoup pour le successeur de Pierre, nous voulons qu'il ait assez pour remplir dignement sa mission. Le Sauveur n'avait rien, me dira-t-on; mais le Sauveur avait Marthe et Marie qui s'empressaient de recevoir le Maître, au lieu que le Pape n'a personne, et ne peut avoir personne vu les divisions de la Chrétienté.

J'explique ma pensée. Aujourd'hui l'univers est divisé en bien des Etats qui tous ont embrassé la Religion Chrétienne; la situation du Pape est donc telle qu'il doit avoir des rapports avec toutes ces sociétés sans prendre parti pour l'une ou pour l'autre. De par sa position, le Pape doit être absolument neutre, et, semblable à un juge auquel on soumet un différend, il doit donner avec impartialité sa sentence; or, comment voulez-vous qu'il soit impartial, c'est-à-dire, qu'il ne se laisse pas influencer par des

considérations plus ou moins humaines si vous en faites le sujet d'un monarque quelconque? Entendez Tillemont sur cette question si importante de la neutralité des Pontifes et sur leur rôle dans la société : « Les Papes s'opposaient » aux désordres, ils rappelaient les Souverains » à la paix et tâchaient de tourner contre les » usurpateurs, contre les injustices, contre les » oppresseurs des peuples, contre les infidèles, » la passion générale pour les armes et la » guerre. C'est donc une injustice d'attribuer à » l'ambition ou à l'avidité les efforts que firent » les Papes pour étendre leur puissance et pour » resserrer celle des Princes temporels. Leibnitz » qui avait étudié l'histoire en philosophie et » en politique, et qui connaissait mieux que » personne l'état de l'Occident pendant ces » siècles de désordre, Leibnitz, dis-je, reconnaît » que cette puissance des Papes a souvent épargné de grands maux [1]. »

« Le Pape, dit encore le Président Hénault, » n'est plus, comme dans les commencements, » le sujet de l'Empereur; depuis que l'Eglise » s'est répandue dans l'univers, il doit répondre » à tous ceux qui commandent, et par conséquent, aucun ne doit lui commander. La » Religion ne suffit pas pour imposer à tant de » Souverains ; et Dieu a justement permis que » le Père commun des fidèles entretînt par son

(1) Tillemont. *Annal. de l'Empire.* I p. 198.

» indépendance, le respect qui lui est dû. Ainsi
» donc, il est bon que le Pape ait la propriété
» d'une puissance temporelle, en même temps
» qu'il a l'exercice de la spirituelle : mais pourvu
» qu'il ne possède la première que chez lui. »

Développons ces pensées diverses par des considérations qui s'imposent aujourd'hui plus que jamais. Le Pape, de nos jours, est appelé à vivre au milieu de sociétés bien diverses, j'oserai dire divisées d'intérêts. Le lien de la charité s'est malheureusement brisé, et on peut dire qu'il n'y a plus d'autre lien unissant les sujets entre eux en dehors de l'esprit de nationalité. C'est néanmoins une joie pour nous de songer qu'au fond des cœurs réside encore, malgré les temps malheureux par nous traversés, l'instinct de la Patrie ; mais en aimant sa Patrie, il faudrait, car toutes les nations sont sœurs, que nous aimassions un peu les étrangers ; à ce but l'Eglise tend de toutes ses forces. Obtiendra-t-elle jamais cela de nous, cette Mère si dévouée à nos intérêts ? Ce but, les ennemis de l'Eglise n'ont-ils pas tenté de le réaliser et, sous le couvert du Socialisme, ne voyons-nous pas des hommes s'efforcer à renouer les liens de la Fraternité ? Mais c'est en vain qu'ils travailleront ; car pour obtenir des hommes qu'ils aiment leurs semblables, il faut une force de résistance possédée par l'Eglise seule, puisque son action est celle de Dieu même. Telle est ma pensée et

celle de tout Chrétien : il n'y a que Dieu pour opérer ce miracle.

En attendant que le rêve du Sauveur : *cor unum et anima una* se réalise pour la grande famille humaine, l'Eglise doit vivre au sein de tous les peuples ainsi divisés, et si les rapports des sociétés entre elles peuvent changer, le rôle du Pape ne saurait subir de mutation. Il est et restera toujours ce que Dieu l'a fait : le Père commun des pasteurs et des fidèles; non pas des pasteurs de tel ou tel pays; mais le Père de tous ceux qui veulent bien sur toute l'étendue du globe terrestre travailler à la sanctification des âmes. Le Pape, pour tout dire en un mot, est universel comme le Dieu dont il est l'humble représentant.

Le Pontife Romain a donc reçu de Dieu l'obligation de défendre les intérêts religieux de tous les pays soumis à sa juridiction. Il doit pouvoir s'élever au dessus des partis et des intérêts particuliers; Pilote placé à la tête du vaisseau de l'Eglise, il doit diriger sa course vers la haute mer, selon la parole qu'il a reçue de son divin Maître; et, que la mer soit sereine ou que ses flots courroucés soient sur le point de lui infliger un triste naufrage, il doit garder son calme, sachant que le Christ est avec lui et qu'il n'arrivera rien contre la volonté de Dieu. Dès lors le Pape n'a d'ordres à recevoir d'aucun gouvernement; il ne saurait pencher à droite ou à gauche.

« Le Pape, dit Voltaire, citoyen de Londres » ou de Paris, ne serait pas également respecté » des deux nations. » — Continuant ensuite son sujet, le patriarche de l'incrédulité a le soin de faire remarquer que les Papes d'Avignon étaient trop dépendants de la volonté des Rois de France et ne jouissaient pas de la liberté nécessaire au bon emploi de leur autorité... S'occupant de la même question, Müller fait les considérations suivantes que je suis heureux de citer, afin de donner plus de valeur à mon sentiment : « Si le Pape fût resté à Avignon, il serait devenu » un grand aumônier de France qu'aucune autre » nation n'aurait reconnu à l'exception de la » France. » La chose était si claire qu'écrivant à son cher ami Voltaire Frédéric II lui disait : « On » pensera à la conquête facile des Etats du Pape, » et alors, le pallium est à nous, et la scène est » finie. Tous les potentats de l'Europe, ne voulant pas reconnaître pour Vicaire de Jésus-» Christ un Evêque soumis à un autre souve-» rain, se créeront un patriarche, chacun pour » son propre Etat ; peu à peu on s'éloignera de » l'Unité, et chaque Etat finira par avoir une » religion ainsi qu'une langue à part. »

Besoin n'est pas ici de commentaires. Le but poursuivi par les impies nous fait voir qu'en atteignant le Trône des Papes ils portent un coup, je ne dirai pas mortel à la Religion, mais un de ces coups qui tarissent pour longtemps la source du bien. Et dire que des Catholiques

voudraient encore voir les chefs de l'Eglise dans la même abjection, dans le même dénûment extérieur que les Apôtres. — Alors pourquoi ne pas leur souhaiter encore la persécution? Pourquoi ne pas demander aussi qu'ils soient illettrés et que, prisonniers de rechef dans les catacombes, ils n'aient plus le droit de chanter leur *credo* aussi vieux que le monde ? Effacez donc Dieu, tant qu'à faire, puisque vous ne voulez plus de Pontifes ! O absurdité ! voilà donc à quel degré d'abaissement peut descendre la pauvre raison humaine lorsqu'elle s'éloigne de Dieu, source de la vérité ! Pourquoi, dirai-je avec l'auteur de l'Evangile médité : « lorsque je vois le Chef » des Chrétiens, le successeur de Pierre, assis » sur le Trône des Césars, régner dans Rome, » et, dans cette Capitale du monde Chrétien, » faire entendre sa voix pastorale à tous les peu- » ples de l'univers ; lorsque je réfléchis sur la » manière dont s'est opéré ce prodigieux chan- » gement, je ne puis m'empêcher de m'écrier : » le doigt de Dieu est ici. Lorsque je compare la » splendeur et la magnificence du Vatican » avec l'obscurcité et l'horreur des Prisons » mamertines ; lorsque je me dis à moi-même : » celui qui a gémi dans ces affreux cachots est » honoré dans cette superbe basilique, et son » successeur habite ce somptueux palais... un » tel spectacle, je l'avoue, me ravit, me trans- » porte, me pénètre de respect et de joie. Je ne » crains pas d'appliquer à cet événement les

» paroles de la Sainte Vierge dans son cantique :
» Dieu a renversé les tyrans de leur Trône, et
» il y a placé ceux qu'ils tenaient dans l'humi-
» liation. »

Admirables accents d'un grand cœur, je suis heureux de vous redire ici, car vous êtes l'expression vraie du sentiment qui me domine en écrivant ces lignes. Mais ce n'est pas assez pour la défense de l'Eglise d'implorer le secours de ceux qui ont chanté *l'alma mater;* je dois, pour compléter ces citations déjà bien longues, avoir recours à des citations d'un autre genre. Je vais maintenant, pour éclairer le débat et montrer que je n'ai obéi à aucune préoccupation particulière, je vais appeler à témoigner ici des hommes qui ne furent pas tous exempts de préjugés.

« Autrefois, dit Ranke, (1) mon opinion était
» qu'il aurait fallu séparer le pouvoir temporel
» du pouvoir spirituel; mais maintenant j'ai
» reconnu que le signe extérieur sans le pouvoir
» est ridicule; que le Pape sans le patrimoine
» de l'Eglise ne présente autre chose que le
» serviteur des Rois et des Princes. »

« Depuis, dit Fleury, que l'Europe est divisée
» entre plusieurs Princes indépendants les uns
» des autres, si le Pape eût été sujet de l'un
» d'eux, il eût été à craindre que les autres

(1) *Histoire de la Papauté et du Concile de Bale.*

» n'eussent eu peine à le reconnaître pour Père
» commun et que les schismes n'eussent été
» fréquents. »

Mon Dieu, le savant historien, en faisant taire pour quelques heures ses préjugés gallicans, n'aurait pas eu longtemps à chercher pour trouver dans le schisme d'Occident la confirmation de sa parole ; et alors, nous montrant par un fait pris au hasard la confirmation de ce qu'il avait dit, nous aurait mieux présenté les inconvénients, pour l'Eglise de Dieu, à n'avoir pas un Pape indépendant, je veux dire : un Pape ne sachant pas s'affranchir de la tutelle d'un monarque.

« On peut donc croire, continue le même
» auteur, que c'est par un effet particulier de la
» Providence que les Papes se sont trouvés
» indépendants et maîtres d'un Etat assez puis-
» sant pour n'être pas aisément opprimés par
» les autres Souverains, afin qu'ils fussent plus
» libres dans l'exercice de leur puissance spiri-
» tuelle et qu'ils pussent contenir plus facile-
» ment les autres Evêques dans leurs devoirs. »

Donnons maintenant la parole à un homme dont l'intelligence ne fut pas toujours libre de préjugés. Poussé au pouvoir par la main de Dieu qui voulait en faire un instrument de sa Miséricorde, cet homme, enivré de gloire, eut un jour la malheureuse idée de vouloir attaquer la Royauté Pontificale. On ne saurait trop le

blâmer, car élevé dans les idées démocratiques, imbu par conséquent des préjugés de l'époque, le Pape n'était pour lui qu'une puissance à peine connue ! Pensait-il s'attirer un peu plus de gloire en traînant captif à Fontainebleau le successeur de Pierre ? La chose ne me paraît pas inadmissible chez un homme qui avait rêvé l'Empire du monde. Dans un de ces rares moments pendant lesquels sa vaste intelligence s'épanouissait sous le souffle vivifiant de la vérité, Napoléon, car c'est de ce monarque que je veux parler, écrivait ces lignes qui resteront comme la pensée la plus vraie que nous devions concevoir de l'usurpation Italienne : « L'autorité » du Pape serait-elle assez forte, s'il restait » dans un pays qui ne lui appartiendrait pas, et » en présence du pouvoir de l'Etat ? Le Pape » n'est pas à Paris, et c'est un bien. Nous vénérons son autorité spirituelle précisément parce » qu'il n'est ni à Madrid, ni à Vienne. C'est un » bien pour tous qu'il réside ni auprès de nous » ni auprès de nos rivaux, mais dans l'antique » Rome, loin de la main des Empereurs Allemands, loin des Rois de France, tenant la » balance égale entre les Souverains Catholiques. C'est là l'œuvre des siècles, et ils l'ont » bien faite ; c'est l'institution la plus sage et la » plus avantageuse que l'on puisse imaginer » dans le gouvernement des âmes. »

Il y a plus fort que ces paroles, ce sont celles prononcées par Napoléon III, lors de l'attentat

de Canino, son cousin. On croirait rêver, tant paraît grotesque la conduite de cet homme, le fauteur de tous les crimes qu'ont commis les Rois de Piémont, puisque d'accord avec eux il a gardé le silence alors qu'il pouvait empêcher l'usurpation : « Je déplore, disait Napoléon, que » le fils de Lucien Bonaparte n'ait point senti » que la Souveraineté temporelle du Chef de » l'Eglise est intimement liée à l'éclat du Catho- » licisme comme à la liberté et à l'indépendance » de l'Italie. »

Le Pape, en effet, s'il n'est Souverain ne sera, comme le dit fort judicieusement Sismondi, « qu'un sujet, et alors on le verra dans la triste » nécessité d'obéir à un homme, lui qui ne » reconnaît pas de Maître en dehors de Dieu. »

Du reste, pour se convaincre de la nécessité de cette indépendance reconnue par tous ceux que j'ai cités, il suffit de partir d'une définition. Le Pape, si je ne me fais pas illusion, est notre Roi dans l'ordre spirituel ; par conséquent, Roi de la grande Famille Humaine et Catholique (car la Religion oblige tous les hommes), de cette Famille rachetée par le sacrifice volontaire du Sauveur, il ne saurait dignement courber le front devant la servitude. Le Pape captif ou sujet d'un homme, entraîne avec lui dans les fers les intérêts les plus graves de plusieurs millions de Catholiques. Ecoutez M. de Montalembert : « la liberté des Catholiques a pour

» condition *sine quâ non,* la liberté du Pape; car
» si le Pape, juge suprême, tribunal en dernier
» ressort, organe vivant de la loi et de la foi des
» Catholiques, n'est pas libre, nous cessons de
» l'être. Nous avons donc le droit de demander
» à la puissance publique, au gouvernement qui
» nous représente et que nous avons constitué,
» de nous garantir à la fois et notre liberté
» personnelle en fait de religion, et la liberté de
» Celui qui est pour nous la Religion vivante. »

Ces citations nombreuses qui s'imposaient pour éclairer le débat, citations que j'aurais pu prolonger si je n'avais eu la crainte de fatiguer le lecteur, nous démontrent, les unes la nécessité du pouvoir temporel pour assurer l'impartialité du Chef de l'Eglise; les autres, la légitimité de ce même pouvoir. Cet assentiment d'un Empereur et d'une foule d'hommes intelligents, cette logique serrée qui domine les préjugés les plus invétérés, tout cet ensemble de preuves qui viennent s'ajouter à un grand nombre de faits que j'ai signalés, nous porte à affirmer hardiment qu'il n'existe aucun pouvoir légitime dans le monde si la Royauté des Pontifes Romains est une usurpation.

C'est en vain que nous chercherions, dans la multitude des pouvoirs qui se partagent le monde, une existence cimentée par un accord aussi long, aussi éprouvé; une existence qui nous présente des signes aussi évidents de l'assentiment divin. Nier les droits du Pape,

s'emparer de la plus petite parcelle de ses Etats, ce n'est pas seulement usurper un droit incontestable, c'est encore renverser les principes véritables sur lesquels reposent ici-bas les nationalités; c'est de plus nier les principes sur lesquels sont établis l'ordre *temporel* et la Famille.

La France, et c'est justice à lui rendre, avait tiré cette conclusion, lorsque, mue par un zèle que l'on ne connaît pas ordinairement à un gouvernement républicain, elle daigna replacer le Pape sur son Trône. Je n'ai pas à étudier les raisons qui poussaient la France de 1848 à cette action si digne de louanges, je constate un fait en passant; mais en présence d'un événement aussi contraire aux prévisions humaines, ma conscience de Catholique sent le besoin de s'arrêter pour considérer, dans cette noble action, la main puissante de l'Eternel qui sait, lorsqu'il lui plaît, choisir les plus vils instruments, pour montrer qu'il n'y a rien d'humain dans la réalisation de ses projets : *infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.* Malgré les temps pénibles que nous traversons, je garde mon cœur contre le découragement, espérant que Dieu ayant su se servir de faibles instruments pour sauver une première fois le Trône Pontifical, voudra bien encore susciter quelqu'un pour mettre un terme à la captivité de son Vicaire.

Confiance donc! Que notre foi ne défaille pas en face même des agissements de nos perfides.

ennemis conjurés contre Dieu ! Marchons toujours de l'avant en dépit des sots préjugés qui se partagent le monde et tendent à s'accréditer ! Que notre foi survive aux ruines ! Oui, je l'espère, et cette espérance remplit mon cœur, il nous sera donné de voir la confusion de nos ennemis. Et ne sont-ils pas confondus, ces ennemis qui ont voulu asservir l'Eglise, et dont les attaques, au lieu de les servir, ont grandi la cause de celle qu'ils persécutaient ! En effet, ce spectacle d'un Pape ennobli par la lutte, plus majestueux au milieu de ses malheurs que les Pontifes ses prédécesseurs, ce spectacle n'a-t-il pas lieu de nous étonner ? Si vraiment ! Les Italiens, si sceptiques pour l'ordinaire, cherchent la cause de ce succès des Papes... Ils sentent déjà se réaliser pour eux cette parole d'un vieil adage : « l'homme s'agite et Dieu le mène. » La lutte, il n'y a pas de doute, leur sera funeste, absolument comme pour leurs devanciers. Voyez plutôt ! Il y a près d'un siècle la Révolution victorieuse entrait dans la ville Eternelle ! Le Pape d'alors était un pauvre vieillard. Elle trouva bon de s'en emparer et d'en faire un prisonnier ; et, cette cruelle, qui n'avait pas d'entrailles, assuma la honte de traîner l'innocence derrière son char tout couvert du sang de ses victimes. Le Pape faisait bien dans le décor, elle le trouvait du moins !

Successivement, elle traînera le Pontife du Christ à Parme, à Turin, à Briançon, à Greno-

ble, à Valence, et, chose étonnante, elle ne pourra empêcher que le Pontife reçoive partout sur le tracé de sa voie douloureuse les démonstrations touchantes de la piété de ses enfants, car il se trouva des âmes humaines, même chez les fils de la Révolution. Ce n'est pas tout, on vit les gardes nationales déposer tout respect humain pour s'incliner sous la main du Pontife qui les bénissait, voulant attirer sur eux les bénédictions du Ciel, ou peut-être désirant les payer au centuple de la considération qu'ils avaient eue pour sa personne sacrée. Quelques mois plus tard, le successeur de Pierre mourait d'ennuis dans les murs de la ville de Fontainebleau. La Révolution, de ses bras rougis du sang de ses propres enfants, voulut ensevelir elle-même le Pontife Romain ; elle désirait s'assurer ainsi de sa mort et sceller son tombeau, car le Pape mort, c'était pour elle non seulement la fin du Trône Pontifical, mais encore la fin du pouvoir spirituel. Or, au moment où elle chantait victoire, les armes Russes protégeaient l'élection du successeur de Pie VI, et le nouvel élu, en prenant ce nom des Pie, nom à jamais consacré par le Martyre, annonçait au monde que l'Eglise n'était plus veuve. Ce n'est pas tout, pour marquer encore mieux la protection qu'il accorde à son Eglise, car Dieu ne fait pas les choses à demi, au moment où on scellait la tombe de Pie VI, dans le même mois de cette

même année (1799), la main puissante de Dieu déposait dans un berceau un petit enfant. Inconnu encore, cet Ange envoyé à la terre grandira dans la noble famille des Mastaï Ferreti, puis élevé par une pieuse mère, il consacrera à Dieu sa vie dans le Sacerdoce. Distingué par les Papes au milieu de la foule du Clergé Romain, cet enfant remplira diverses fonctions sous les successeurs de Pie VII, jusqu'à ce qu'enfin élevé par le suffrage des Cardinaux sur la Chaire de Saint Pierre, nous lui voyons prendre le nom des Pie, voulant, lui aussi, comme ses deux illustres devanciers, porter le nom consacré par le Martyre, voulant, peut-être, par un pressentiment divin, annoncer au monde les tristesses par lesquelles il devait passer... Le nom de cet enfant, vous l'avez déjà prononcé, c'est celui de Pie IX; Pie, le plus grand Pape de l'Eglise de Dieu ; Pie IX le Roi-Martyr, le Héros de Gaëte et de Mentana, Pie IX la douce figure que nous aimons à saluer toujours. La vie de ce Pontife se passera à lutter contre les projets redoutables du Roi de Piémont, jusqu'à ce que vaincu enfin, il devra succomber sous les coups de son ennemi. Aussi malheureuse aura été l'existence du grand et immortel Léon XIII, son successeur. L'Eglise marche, à l'heure présente, dans sa voie douloureuse !

Faut-il nous décourager à la vue des attaques ? Non ! Les tyrans ne vivent qu'un temps.

Actuellement peut-être le triomphe s'attache à leurs pas ; mais j'ai espoir, car Dieu est éternel ! Un jour viendra où l'on rendra à notre Père cet héritage auquel il a droit plus que tous les autres Princes, « car si tous les Empereurs, dit » Herder, si les Rois, Princes et Chevaliers de » la Chrétienté devaient faire valoir les titres » d'après lesquels ils parviennent à la puis- » sance, le Grand Lama de Rome, orné de sa » triple couronne, porté sur les épaules de ses » prêtres pacifiques, pourrait les bénir tous et » leur dire : « sans moi vous ne seriez pas deve- » nus ce que vous êtes. » [1]. Les Papes ont sauvé l'Antiquité, et Rome est digne de rester le sanctuaire paisible où se conservent les précieux trésors du passé.

Elle n'est pas éloignée l'heure où, s'accrochant avec désespoir à leurs Trônes *chancelants*, les Monarques se tourneront vers le Pape pour lui demander de consolider le sol sous leurs pas, reconnaissant ainsi que l'Eglise a, seule, le secret de maintenir les peuples dans les bornes du devoir. Alors, je l'espère, revenus de leur erreur, les Rois s'empresseront d'accorder au Pontife cette indépendance sans laquelle il ne peut rien !

(1) Herder. *Idées sur la Philosophie*. Tom. IV p. 108.

II

Je me demande si les esprits au caractère dur, au zèle outré et peu réfléchi qui se donnent le mal de se plaindre avec force amertume de la prospérité de l'Eglise et de l'état florissant de ses finances, se sont jamais posé cette question : que peuvent faire les Pontifes de Rome de leurs richesses ? Et alors, voyant l'emploi de ces richesses qui les offusquent et excitent leurs murmures, au lieu, dans leur rage infernale, de traiter les Papes d'ambitieux, ils auraient aussi bien vu, avec M. Guizot : « que les Evêques et » les Prêtres, pleins de vie et de zèle, s'offraient » naturellement à tout surveiller, à tout diriger. » On aurait donc tort de les taxer d'usurpation » et de leur reprocher leur bonne fortune ; ainsi » le voulait le cours des choses. Le Clergé seul » était moralement fort et aimé ; il devint partout » puissant : c'est la loi de l'univers. » (1)

Les Papes, c'est un fait acquis, ne sont pas ambitieux, M. Guizot l'a proclamé à la face de tous. L'aveu est bon, surtout dans la bouche d'un homme appartenant au Protestantisme. Mais cet auteur aurait pu, ce me semble, ajouter que si l'extérieur a changé avec la fortune des Papes, l'esprit d'humilité et de détachement est resté le même. Puisque M. Guizot n'a pas voulu donner cette conclusion qui lui

(1) Guizot. *Histoire générale de la civilisation en Europe.*

répugnait un peu, je dois, comme défenseur de l'Eglise, compléter la pensée de l'historien. Qu'il me soit donc permis, pour prouver mon assertion, de considérer l'action de l'Eglise sur le monde, et facilement on se convaincra du peu de valeur des attaques réitérées depuis Ammien Marcellin par tous les ennemis de l'Eglise.

On a tellement menti de nos jours, que le peuple en est arrivé à se demander si l'Epouse de Jésus-Christ sait encore aimer, et, alors que toujours fidèle à sa mission, elle prêche cette admirable loi de l'amour Divin, on a essayé par toutes les attaques possibles de la mettre en contradiction avec elle-même. Nous avons vu autrefois des sophistes comme Manès nous dire que le mal était Dieu, et le peuple, ne voyant dans ces théories que les élucubrations d'un cerveau malade, est passé en se riant des disciples du philosophe, tant, par la raison, on était conduit à des données opposées à celles de l'imposteur persan; mais ceux qui, de nos jours, plus habiles que tous les hérésiarques passés, je devrais dire plus heureux ou plus vicieux, ceux qui, dis-je, trouvèrent cet axiome: l'Eglise, c'est le tyran ne cherchant qu'à exploiter les simples, ceux-là trouvèrent des admirateurs ! Le peuple, qui n'est pas habitué à se rendre compte des choses, a trouvé l'axiome si osé, qu'il s'est dit au fond du cœur : il y a du vrai dans ces dires car on n'eût pas essayé de

répandre une telle infamie s'il n'y avait du vrai là-dedans; et alors il s'est arrêté devant cette pensée comme devant une merveille; il s'est habitué à vivre avec elle et finalement l'a crue; puis se faisant, sans le savoir, l'apôtre de l'Erreur, il a répandu partout les données de la philosophie athée, à tel point que voyant son action presque impossible parmi les hommes, l'Eglise se voit dans la triste nécessité, Elle qui relève seulement de Dieu, de comparaître devant le tribunal des rationalistes afin de justifier sa conduite et de prouver où sont passées les richesses que ses enfants lui avaient confiées.

L'accusation est terrible, car nos adversaires ont le soin de se couvrir de l'autorité de Pierre Damien, de saint Bernard et de saint Jérôme; ils vont même, pour se donner un semblant de vérité, jusqu'à citer les paroles, mais sans toutefois avoir le soin de faire remarquer que ces grands saints s'élèvent contre les vices du clergé de Rome, alors qu'ils n'ont rien à reprendre dans le Pape. Le texte le plus acerbe est sans contredit celui où saint Jérôme dépeint la jalousie des clercs sous le Pape Damase; or, dans ce texte il n'y a rien qui sente le reproche à l'adresse du Pontife; il y a plus, saint Jérôme le loue d'avoir le courage de vivre si humblement au milieu d'une Cour si élégante. Au reste, je ferai voir, à l'occasion, ce que le Pape Damase a fait de ses richesses. Citons pour le

moment le texte de saint Jérôme : « *Nos qui a*
» *sericâ veste non utimur, monachi judicamur. Si*
» *tunica non conduerit, statim illud e trivio : impos-*
» *tor et grœcus est* (1). *Sunt alii qui ideo presbytera-*
» *tum et diaconatum ambiunt. Omnis his cura de*
» *vestibus, si beni oleant, si pes, laxa pelle, non*
» *follea. Crines calamistri vestigio rotantur, digiti*
» *de annulis radiant; equi per horarum momenta*
» *mutantur tam nitidi, tamque feroces, ut Thracii*
» *regis illum putes esse Germanum* (2). *Ego probo-*
» *sus, ego versi pellis, ego lubricus, ego mendax*
» *Numquid me vestes sericœ, nitentes gemnœ,*
» *picta facies, auri rapiat ambitio? Tu attagenem*
» *ructas, et de cameso aci pensere gloriaris; ego*
» *faba ventrem impleo* (3). « On nous donne le
» titre de moine parce que nous ne voulons pas
» porter d'habits de soie. Si notre tunique n'est
» pas serrée autour de notre taille, nous nous en-
» tendons dire ce mot qui sent le spadassin : c'est
» un Grec et un mime — Il en est qui brigueraient
» le sacerdoce et le diaconat parce que pour eux
» tout se borne à porter des habits parfumés, à se
» chausser de souliers qui ne fatiguent pas. Il
» leur faut des cheveux roulés avec le fer et aux
» doigts des diamants. Leurs chevaux changés
» toutes les heures sont si fringants, ont l'air si
» agiles, que vous les prendriez pour les cousins
» germains du roi de Thrace — Je suis à
» leurs yeux un ignoble, un être dangereux et
» fourbe. Ai-je jamais désiré vos habits de soie,

(1) Saint Jérôme. Epist XXXVIII. (2) Epist XXII. (3) Epist XLV.

» vos pierres précieuses? me suis-je fardé?
» ai-je aimé l'or? Non! Digérez vos bons repas
» et louez si vous le voulez les turbots que
» vous avez mangés; pour moi je contente
» mon estomac avec des fèves. »

Tel est le sens de ce passage de saint Jérôme. Quelques hommes y verront, je n'en doute pas, la vérité pure. Oui! je l'avoue, c'est la réalité; mais, il me semble que tout est à l'honneur des Papes, aux pieds desquels la Religion conduisait publiquement tous les peuples du monde. Le Pape nous apparaît rayonnant sous la tiare, et je m'en glorifie, car elle montre, dans les fidèles de l'Eglise Romaine, des hommes intelligents qui avaient compris la situation nouvelle faite à l'Eglise par sa victoire sur le Paganisme.

Mais discutons ce texte où, malgré toutes les recherches que j'ai pu faire, je ne trouve pas le moindre reproche à l'adresse de la Papauté. Il y a bien au fond de la pensée de tous les censeurs qui, à l'exemple de Jérôme, ont cru devoir crier contre le luxe, une adresse à l'endroit de la Cour Romaine; où voulaient-ils en venir ces sophistes? mettaient-ils en doute la légitimité de ces richesses? ont-ils jamais avoué qu'elles n'aient pas servi au bien de l'Eglise. Il me semble qu'il faut chercher un sens au zèle un peu outré du saint. L'Eglise, d'après saint Jérôme, était la dispensatrice des dons des fidèles, et je ne doute pas qu'en face

des prodigalités de la Cour Romaine, le secrétaire de Damas, bien placé pour tout observer, se soit ému à la pensée que bien des richesses étaient perdues qui auraient pu servir à autre chose de plus utile. Si les rationalistes qui, du reste, avouent qu'un grand nombre de Papes ont lutté contre ce luxe, n'avaient pas été aveuglés par leur haine contre l'Eglise, ils auraient cherché à pénétrer la véritable pensée du saint et auraient parfaitement conclu avec nous que le Pape ne pouvait plus s'enfermer dans les catacombes. Ils avaient le droit de s'entourer de gloire, puisque telle était alors la pensée de leurs sujets, sans, pour cela, se départir de cette affection qu'avait le Divin Maître pour l'humilité. Je maintiens mes assertions et pour moi l'Eglise a toujours su rester fidèle aux grandes leçons de vertu qu'elle avait reçues de son législateur ; je dis plus, il ne faut pas une longue étude pour s'apercevoir qu'elle a poussé aux dernières limites les données philosophiques de la souffrance et de la pauvreté.

Mon Dieu, nous ne sommes pas à ignorer la pauvreté de notre Divin modèle, Jésus-Christ ; vous pouvez nous le répéter encore sans crainte de nous faire de la peine. L'existence du fils de Dieu, pendant les trente-trois années qu'il a passées sur la terre, fut celle d'un artisan gagnant péniblement sa vie. Nous savons donc que nos titres de noblesse nous viennent de

l'atelier de Nazareth; je vais vous étonner en vous disant toute ma pensée; eh bien, nous sommes fiers de cette origine, parce que les faibles commencements de l'Eglise prouvent mieux l'assistance de Dieu, en montrant à nos incrédules qu'il y a ici quelque chose d'extraordinaire! Arbre faible en naissant, elle est devenue, cette Eglise, un arbre gigantesque où peuvent venir s'abriter tous les oiseaux de la terre. Grâce à la protection Divine, cette noble persécutée a changé la face du monde; tout le monde est d'accord pour lui attribuer cet honneur, puis, lorsqu'il s'agit de savoir comment elle va jouir de sa victoire, on voudrait la voir se rendre aux observations de ceux qui lui doivent obéissance. C'est, à vrai dire, un assez cruel spectacle! Les Chrétiens aujourd'hui voudraient limiter la puissance de Celle qui leur a tout donné. Cela n'est pas possible! l'Eglise a grandi par la Charité; Elle se maintiendra seulement par la Charité! C'est pourquoi je demande pour Elle et pour ses Ministres les moyens de soulager les misères humaines, les moyens de donner à manger à ceux qui ont faim et à boire à ceux qui ont soif. Cette mission qui lui incombe, l'Eglise l'a si bien comprise que, dès les premiers siècles, nous la voyons établir l'ordre des diacres qui auront pour fonctions de visiter les malades et de leur apporter à domicile, avec la Sainte Communion, le pain matériel dont ils avaient besoin.

Le premier historien de l'Eglise, saint Luc, nous décrit formellement au livre des actes la fonction de ces hommes choisis par les Apôtres pour être les colonnes de l'édifice de Charité que l'on venait de créer et qui devait grandir sous l'œil de Dieu.

Etudions l'histoire de la Charité dans le Christianisme et nous assisterons à ce spectacle grandiose de fidèles qui mettront en commun toutes leurs richesses, ou qui, modifiant avec le temps leur première pensée (car ils avaient compris l'inopportunité des moyens primitivement en usage), songeront à fonder ces maisons de secours, modèles de ces vastes édifices qui sont arrivés jusqu'à nous. Nous n'avons donc pas le mérite de l'invention. On se figure trop souvent que les exemples de Charité datent de notre époque ; c'est donc un bien de rappeler ici l'origine de cet édifice de la Charité au sein de l'Eglise de Jésus-Christ.

Nous voyons Rome dès le premier siècle, ou au commencement du IIe, se diviser en sept régions que sept diacres se partageront, régions qu'il leur faudra parcourir en tous les sens pour évangéliser d'abord, et ensuite pour y répandre des secours en nature ; et dans ces régions, s'ils veulent être fidèles à leur fonction, ces diacres ne devront laisser aucune faim sans l'assouvir, aucune soif sans la calmer.

Avec le temps cette invention admirable se

perfectionnera, et lorsqu'elle aura recouvré la liberté, l'Eglise s'empressera, vers la fin du IVe siècle, de fonder des établissements où elle donnera un asile à toutes les infirmités humaines. Hôpitaux, maladreries, asiles de vieillards, rien ne sera épargné pour alléger les souffrances de ce grand infirme qui a nom le monde.

Sans doute, je le veux bien, ce n'est pas la perfection ; mais c'était déjà beaucoup, et il ne faudrait pas oublier que la première idée de la Charité part du cœur généreux de l'Eglise. Pris de nos jours d'un bel élan pour les beautés du Paganisme, nous nous extasions en face d'une page de Virgile ou de Cicéron, et nous oublions que l'Eglise offre à nos yeux des beautés non moins ravissantes.

On devrait amener les enfants dans les asiles de la misère et leur raconter les traits admirables qu'a enfantés l'héroïsme chrétien ; alors, nos générations, saisies de respect pour cette Mère admirable, ne seraient pas tentées de lui fermer l'entrée de son domaine, car, sachez-le bien, l'hôpital est le domaine de l'Eglise.

Laïcisateurs à outrance, vous allez me trouver bien intolérant, car je viens vous troubler au milieu de la conquête que vous avez voulu faire. Triste conquête qu'il vous faudra abandonner bientôt ; car, sachez-le, il vous manquera toujours une chose pour faire marcher votre œuvre, cette chose : c'est le feu sacré.

Vous pourrez bien bâtir des hôpitaux, car vous avez plus de ressources que nous ; mais l'âme aimante et dévouée, c'est une chose que vous ne bâtirez jamais. Il faut autre chose que de l'argent pour attacher un cœur au chevet d'un vieillard ; vous le comprendrez à vos dépens ; ce trésor qui fait remporter la victoire sur les répugnances humaines, c'est le dévouement. Or, il n'y a pas, pour moi, de dévouement, là où n'est pas la conscience de réaliser un objectif merveilleux et la pensée d'une récompense à obtenir.

Cherchez parmi toutes les femmes qui vous entourent ; je vous défie de m'en présenter une qui veuille bien travailler pour Dieu en soignant vos infirmes. Vous n'avez pas voulu des filles de Vincent-de-Paul ; malheureux, qu'avez-vous fait ? vous avez, du même coup, enlevé de vos hôpitaux ces grandes leçons de la Charité, et vous avez porté un coup mortel à vos malades.

Nous n'en serions pas là, si notre génération avait vu de près les traits admirables de la Charité de l'Eglise de Dieu. Cette étude aurait grandi le cœur de nos enfants, en eût élevé les sentiments et eût orné pour le moins autant l'intelligence que les nudités des auteurs anciens. A Dieu ne plaise que je me pose en censeur outré des beautés de l'Antiquité ; j'irais contre mes convictions les plus intimes, car je sais goûter le parfum délicieux des sublimes élans de la nature si sensible de Virgile ; je ne

dédaigne pas non plus la lecture d'une belle page d'un discours de Cicéron; mais je crois avoir le droit de demander que, sans laisser de côté les merveilles du génie humain, on veuille bien accorder droit de cité aux œuvres si nobles enfantées par le génie chrétien; et au lieu de chanter toujours avec les auteurs païens la bravoure et la fidélité à la Patrie, nous serions quelquefois tentés de chanter les douceurs et les bienfaits de la Loi Evangélique.

Mais je reviens à ma pensée. Ce fut la gloire de l'Eglise d'avoir trouvé dans l'inépuisable fond des richesses de son cœur le moyen de soulager les malheureux disgraciés de la nature. L'Eglise est toujours admirable, même lorsqu'elle fait la Charité; nous en avons le plus touchant témoignage dans la manière dont les aumônes étaient faites. Ecoutez avec quelle sagesse saint Clément, (1) Pape, distribue à chacun son rôle; ce langage si digne, nous le retrouverons, à la distance de plusieurs siècles, dans la bouche de saint Vincent-de-Paul, tant il est vrai de dire que l'Eglise est toujours la même et qu'Elle voit s'écouler les années sans jamais vieillir : « Procurez, disait le Pape, de l'ouvrage » aux ouvriers. Pour ceux qui n'ont pas de » métier, cherchez-leur d'honnêtes occupations » ou des occasions de gagner le nécessaire. » Faites des aumônes à ceux qui sont incapa–

(1) Saint Clément. (Ordonnances.)

» bles de travailler. » Puis le vénéré Pontife veut bien ajouter un peu plus loin : « distribuez » à propos ; donnez à chacun ce dont il a » besoin. ».

Nous pouvons donc répéter avec Gibbon, le philosophe doublé d'un hérétique : « La misère » trouva toujours un soulagement dans les » amples revenus des Papes. Leurs aumônes, » leurs prédications, les services qu'ils ont » rendus à Rome, la gratitude et le serment » devaient habituer les Romains à regarder le » Pape comme le premier magistrat de leur » Cité. »

L'auteur aurait pu ajouter : Les Romains peuvent regarder le Pape comme leur plus grand bienfaiteur ! les Papes n'ont-ils pas fait énormément pour Rome et ne pouvons-nous pas dire, avec Monseigneur Berthaud, qu'ils l'ont pétrie de leurs larmes et de leur sang. Ah ! qui pourrait jamais dire ce que les Pontifes ont fait pour la Grande Cité ; je puis, il me semble, sans crainte d'être au dessus de la vérité, dire qu'ils l'ont ornée des célestes couleurs. Par conséquent, Rome étant leur œuvre, Rome est à eux et par eux au monde Catholique.

« A Rome, dit le savant abbé Barthélemy, le » voyageur voit Michel-Ange, élevant la coupole » de saint Pierre ; Raphaël peignant les galeries » du Vatican ; Sadolet et Bembe, depuis Cardi- » naux, remplissant alors, auprès de Léon X, la

» place de secrétaires; le Trissin, donnant la pre-
» mière représentation de Sophonisbe ; Béroald,
» bibliothécaire du Vatican, s'occupant à publier
» les annales de Tacite, qu'on venait de décou-
» vrir. en Westphalie et que Léon X avait
» acquises pour la somme de cinq cents ducats
» d'or. » Partout nous apparaît le Pape encoura-
geant les arts, faisant de Rome Chrétienne un
grand port où viennent se réunir tous les vieux
débris des naufrages des arts. Oh! qu'ils sont
bien venus ces hommes qui de nos jours repré-
sentent le Christianisme comme un éteignoir :
avouer une telle fausseté, c'est, pour moi, faire
publiquement l'aveu de son ignorance en ma-
tière *d'histoire*, ou, ce qui est plus vrai, faire
preuve de méchanceté.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire ici un
peu d'histoire. Pénétrez, avec M. de Rossi, dans
les catacombes, et vous verrez les travaux gigan-
tesques entrepris à la fin du IVe siècle par le
Pape Damase. Grâce au génie de ce Pape, les
catacombes changèrent et nous sommes rede-
vables à cet homme de valeur des beautés qu'il
nous est donné d'admirer.

Lorsque l'Italie était dévastée par les Barba-
res, quels furent les hommes qui nous conser-
vèrent les ouvrages enfantés par les immortels
génies de Rome et d'Athènes? Ce furent des
moines qui voulurent bien encourager les Sou-
verains Pontifes. Et ce n'était pas assez pour
ces hardis sauveurs de protéger les épaves de

l'antiquité vouée à la décadence, il fallait encore civiliser ces peuples cruels qui allaient s'implanter dans la Grande Bretagne, en Gaule et en Italie. Ce fut la gloire de l'Eglise d'avoir fondé ces monastères qui nous donnaient des hommes admirables, soldats courageux, toujours prêts à aller là où le Pontife de Rome les appelait. Ces moines que vous pourchassez, nous apparaissent alors armés de la hâche, renversant les forêts, dernier asile du Druidisme, assainissant les endroits, fondant les maisons de retraite où pouvaient venir se reposer ceux qui étaient dégoûtés de la vie. Grâce à l'influence salutaire de ces moines, les mœurs des peuples changèrent, faisant place à cette civilisation moderne dont nous sommes si fiers.

C'est donc à l'Eglise que nous sommes redevables de nos richesses littéraires et de notre génie. Mais allons de l'avant, car le portrait n'est pas complet.

Dans le VIIIe siècle, c'est un moine (Alcuin) qui fonde la première école de grammaire et qui attire des élèves tels que Charlemagne. Au IXe siècle, c'est un *prêtre* (Grégoire de Tours) qui écrit la première histoire des Gaules. C'est un moine (Roger Bacon) qui a découvert la poudre et peut-être aussi le télescope ; les bombes ont été inventées par Galen, évêque de Munster ; c'est un diacre de Florence (Flavio de Givia) qui a trouvé la boussole. Un Français, le Pape Sylvestre II, n'a-t-il pas inventé la première

horloge à roues? Au XVIIIe siècle, un moine industrieux et patient a trouvé le moyen de dérouler les manuscrits d'Herculanum ; dans le même siècle, c'est le chanoine Mazzochi qui explique les tables législatives d'Héraclée.

Faut-il vous rappeler Ruinart, Lobineau, Calmet, Tessier, Lanci, d'Achery, Martene, Mabillon, Montfaucon, ces prodiges de science? Parler de Bourdaloue, c'est rappeler l'éloquence Romaine. Lecomte, Challevoix, Daniel, Tournemine, Larue, Jouvency, Rapin, Bougeaut, Petau, ont laissé des noms parmi nous qui ne sont pas sans honneur. Que de grands hommes ont illustré le cloître ! Que d'écrivains célèbres ! Que de mathématiciens, de chimistes, d'astronomes ! Que d'orateurs fameux, que de politiques! Parler de Suger, de Richelieu, de Mazarin, de Ximènes, d'Albéroni, et de Fleury, c'est parler des gloires de la France et de l'Espagne et rappeler l'histoire des plus grandes périodes de l'Europe moderne.

Disons donc que si les Papes sont riches c'est un bien, car ils font servir leur fortune au profit de l'humanité; s'ils étaient pauvres, ils ne pourraient plus s'opposer à l'ignorance dont les ténèbres épaisses tendent, hélas! à nous environner.

Sans domaine temporel l'Eglise ne pourra plus bâtir des hôpitaux; elle ne pourra plus consoler le pauvre et alors on dira d'Elle que

son règne est fini, car l'Eglise est Charité. Oh! accordez-nous donc un peu d'aisance, fortunés du siècle, afin que nous fassions du bien. Pourriez-vous vous offenser de richesses destinées au soulagement de l'infortune et ne tendant qu'à réaliser le bonheur de la société? Ferions-nous un crime à ceux qui nous gouvernent d'employer leur traitement à soulager l'humanité? Nous n'avons pas à craindre qu'ils soient jamais pris d'un si beau zèle. Pourquoi donc, messieurs, si vous n'êtes pas capables d'un tel héroïsme, nous accuser de vivre dans l'abondance, lorsque fidèles à ce commandement de la pauvreté que nous a enseignée le Maître, nous donnons largement notre superflu aux pauvres. Qu'ils viennent donc ceux qui nous attaquent, qu'ils viennent, nous y souscrivons, vivre pendant quelques mois de notre vie. Nous l'espérons, revenus, par cet essai, de leur erreur, ils n'auront plus l'insulte sur les lèvres. Je suis heureux de pouvoir mettre mes paroles sous le couvert de l'autorité d'un homme qui n'a pas su respecter l'Eglise; chose qui n'a pas lieu de nous étonner, car il est difficile de respecter les autres, lorsqu'on ne se respecte pas soi-même. Voltaire a trouvé qu'il y avait du bon dans l'Eglise, écoutez du reste : « Ce fut » longtemps une consolation pour le genre » humain qu'il y eût des asiles ouverts à tous » ceux qui voulaient fuir les oppressions du » gouvernement des Goths ou des Vandales.

» Presque tout ce qui n'était pas seigneur de
» château était esclave ou échappait dans la
» douceur des cloîtres à la tyrannie et à la
» guerre. Le peu de connaissances qui restaient
» chez les Barbares fut perpétué dans les cloî-
» tres. Les Bénédictins transcrivirent quelques
» livres. On ne peut nier qu'il n'y ait dans les
» cloîtres de très grandes vertus. »

C'est un témoignage, avouons-le, qui est précieux. Cet homme pour lequel rien n'était sacré et dont la bave infecte a souillé tout ce que nous avions de plus grand, a dû être bien frappé du spectacle présenté par l'Eglise pour avoir le courage de laisser tomber de sa plume cet aveu si étrange : « Il y a eu dans le cloître des âmes » admirables. » Mais qui voudrait s'arrêter plus longtemps? Il semble qu'il n'y ait plus rien à ajouter après l'éloge que nous venons d'enregistrer. Je veux néanmoins dire quelque chose du glorieux Pontife saint Grégoire. Etudiez la vie de ce grand homme, et vous le verrez porter un œil attentif sur tous les besoins de son peuple. Le plus souvent on nous le montre sous les traits d'un vaste génie politique ou d'un littérateur émérite, et on oublie de nous dire que dans la poitrine de ce Pape battait un cœur ardent, un cœur véritable de mère. Ce Pape, l'histoire nous fournit ce témoignage, savait compatir aux grandes douleurs de son époque ; et dans les temps de disette on le vit se dépouiller pour

soulager les membres souffrants de Jésus-Christ.

N'est-ce pas à l'Eglise que nous devons la belle figure de Vincent-de-Paul, si justement appelé l'Apôtre de la Charité.

Prononcer son nom, c'est rappeler les œuvres admirables dont il a doté l'univers entier et en particulier la France sa patrie. Nous pouvons donc dire, après cette énumération trop courte des illustres figures qui composent la galerie de nos grands hommes, nous pouvons dire que l'Eglise se montre véritablement mère. Elle est, en effet, de tous les temps ; elle assiste à toutes les catastrophes pour y apporter un remède. Oh ! comme le spectacle qu'il nous a été donné de contempler repose bien l'esprit des misérables attaques de nos ennemis !

Laissons donc là les vociférations de l'impiété pour tourner nos regards vers la Ville Eternelle. Saluons cette noble Persécutée qui, même dans les fers, lève sa tête majestueuse. Promettons-lui d'employer toujours nos forces à chanter ses grandeurs !

Je te salue, ô Mère immortelle de la Science et de la Sainteté ! Je te salue, divine Epouse de Jésus, dont le cœur, semblable à celui de ton Epoux, brûle constamment de ces flammes qui ont embrasé le monde ! Je te salue, Mère bienfaisante à laquelle nous devons la civilisation dont nous sommes si fiers ! Ce flambeau de la

civilisation, tu l'as porté partout en dépit des haines, et, aujourd'hui encore, plus forte que les haines, tu marches fièrement, sans crainte d'être prise en défaut; tu marches avec assurance, mettant ta confiance dans les grands hommes que tu as enfantés ! Tu dédaignes les attaques, car tu n'as qu'à présenter aux impies, pour les confondre, le nombre étonnant de grands cœurs que tu as portés dans ton sein.

Sans tes Pontifes, ô Eglise de Jésus, le Mahométan victorieux aurait dressé sa tente sur le sol de l'Italie, de la France et de l'Espagne. Eux seuls, alors que tout le monde était dans l'angoisse, surent sauver l'Europe une seconde fois et poser des barrières que le Musulman n'a jamais pu franchir depuis... Cet aveu, je vais le chercher dans les ouvrages de M. Guizot :
» Sans les Papes, Rome n'existait plus. Grégoire,
» Alexandre, Innocent opposèrent une digue au
» torrent qui menaçait toute la terre; leurs
» mains paternelles élevèrent la hiérarchie et à
» côté d'elle la liberté de tous les Etats. »

Ces œuvres dues aux Rois de Rome dépassent tellement l'imagination, qu'il faut lire les écrits d'hommes prévenus pour y croire. On se demande comment les Papes ont pu, même avec de l'or, arriver à immortaliser ainsi leur nom. Une chose nous suffit, c'est que nous avons trouvé où passait l'or des Papes. Ecoutons encore, là-dessus, M. de Chateaubriand : « les
» Souverains pacifiques de Rome rassemblèrent

» dans leur villa (Rome) les précieux débris des
» âges. Dans les Palais des Borghèse et des
» Farnèse, le voyageur admirait les chefs-d'œu-
» vre de Praxitèle et de Phisias ; c'étaient des Pa-
» pes qui achetaient, au poids de l'or, les statues
» de l'Hercule et d'Apollon ; c'étaient des Papes
» qui, pour conserver les ruines trop insultées
» de l'antiquité, les couvrirent du Manteau de
» la Religion. Qui n'admira la pieuse industrie
» de ce Pontife qui plaça des images chrétiennes
» sur les beaux débris des Palais d'Adrien ? Le
» Panthéon n'existerait plus s'il n'eût été consa-
» cré par le culte des Apôtres, et la Colonne
» Trajane ne serait plus debout si la statue de
» saint Pierre ne l'eût couronnée. »

Ces textes suffisent à renverser les attaques et nous prouvent que l'Eglise, puissance sociale universellement reconnue dès le quatrième siècle, avait l'éclat qui convenait à son institution divine. Disons donc, sans crainte de nous tromper : l'Eglise n'était sortie des catacombes que pour monter, à juste titre, sur un Trône. Que l'on étudie l'histoire de tous les Papes, on trouvera toujours le même éclat (ou mieux, le même luxe) environnant cette œuvre de Dieu. Le Pape pourra sortir d'un Monastère ; il pourra, comme particulier, refuser les honneurs inhérents à sa charge de Pontife ; comme représentant de Jésus-Christ et pierre fondamentale de l'Eglise, il ne pourra se soustraire à l'éclat. Des Papes, nous le savons, sont sortis quelquefois

du dernier rang de la société, et cela n'a pas empêché qu'ils n'aient reçu de l'autorité temporelle des marques extérieures d'honneur qui venaient consacrer l'éclat qui environne la tiare Pontificale. Des Rois de France n'ont pas cru s'abaisser en tenant, au jour de leur sacre, les rênes de la mule sur laquelle s'avançait le Vicaire de Jésus-Christ, et cependant, ô contraste frappant, l'un était quelquefois le fils d'un pauvre charpentier ou un pauvre moine; l'autre était un fils de héros, illustré lui-même par de grandes victoires.

L'Eglise est vengée ! Je pourrais donc tirer ici la conclusion de ma thèse; je ne le veux pas avant d'avoir dit quelque chose des égards que l'Eglise a toujours eus pour l'homme et des efforts qu'elle tenta pour soustraire ses fidèles à la loi si dure de l'esclavage.

III

Elever des édifices dans le but de porter jusqu'aux nues le nom d'un chrétien, c'est travailler à la gloire de l'Eglise. Conserver les restes si beaux du Paganisme et étendre le cercle des connaissances humaines, c'est répandre la civilisation chez les peuples. Bâtir des hôpitaux où le malheureux trouvera un abri, c'est étendre l'empire de la Charité et faire bénir

son nom dans les siècles à venir. Certes, l'homme qui se proposerait l'idéal qui vient d'être tracé aurait assez fait pour immortaliser son nom. L'Eglise, elle, a trouvé que ce n'était pas assez, et je viens, cher lecteur, pour compléter mon sujet, vous montrer ce que l'Eglise a su faire pour rendre la liberté aux hommes.

Comprenant la beauté de l'intelligence humaine et renversant de longue date les théories malsaines du despotisme humain, un païen, en contemplation devant le Roi de cet univers, s'est écrié :

Os homini sublime dedit cœlumque tueri
Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Oui, il est trop beau l'être dont l'origine remonte à Dieu ; sa noble figure a trop de reflets pour que, réduit à l'état de brute, il s'avilisse au point de courber la tête, sous le joug de la servitude. Il est Roi, cet homme, car Dieu lui a donné l'Empire du monde, par conséquent, personne ne peut lui demander de devenir un vil instrument entre les mains de ses semblables.

Cette doctrine, la raison la proclame ! et encore, lorsque je parle de la raison, j'entends la faculté éclairée des seules lumières de la loi naturelle. Il était réservé au Paganisme de s'affranchir à cette loi qui établissait une si belle harmonie dans la création Divine ; à ce tyran, qui n'a pas d'entrailles, était réservé cette

honte de nous présenter le hideux spectacle de ces troupeaux humains disséminés partout pour servir les caprices de maîtres cruels.

Jetons un regard rapide sur cette vieille société qui se présente à nous dans l'instant même où les Apôtres, dispersés sur toute la la surface du globe, allaient annoncer au monde les mystères de l'Evangile.

Deux classes distinctes nous apparaissent : le fortuné et le malheureux dont les bras sont liés par les liens de la servitude. Parcourez les auteurs contemporains, et vous verrez que la caste des esclaves *était innombrable*. Dans quelques endroits, ils composaient à eux seuls plus des trois quarts de la population. A Rome, surtout, la foule de ces malheureux était telle que la proposition ayant été faite de leur donner un signe distinctif, le Sénat s'opposa à cette mesure, dans la crainte que, venant à se compter, l'ordre public fût mis en danger. L'histoire nous fournit de précieux enseignements relativement aux troubles suscités en Italie par les révoltes des esclaves. Souvent on vit ces infortunés s'emparer de la fortune de leur maître parti pour une expédition lointaine et forcer le malheureux, à son retour, à chercher au loin un refuge. La mesure prise par le Sénat n'était donc pas vaine. Ceci n'empêchait pas néanmoins les familles patriciennes de traîner à leur suite plusieurs milliers d'esclaves, au point que le

cortège d'une famille ressemblait, selon Pline, à une armée.

Si là seulement s'étaient bornés les abus, il n'y aurait rien à reprendre ; mais combien d'inconvénients et de beaucoup plus graves à ce nombre prodigieux d'esclaves. Les grands s'étaient habitués avec le temps à cette idée que l'esclave n'avait pas d'âme, et vous voyez de là la position de ces malheureux placés entre des mains intraitables, que le joug de la religion païenne rendait encore plus mauvaises. On était arrivé à avoir droit de vie et de mort sur l'esclave. C'était un principe reçu que l'on ne pouvait être injuste envers un malheureux ne jouissant pas de sa liberté. Avec de telles doctrines, l'esclave devenait un être dégradé auquel on refusait souvent le droit de respirer le même air que l'homme libre. Le Paganisme étant partout le même, je vais vous citer un passage de l'auteur des mœurs et des institutions dans l'Inde, et en voyant ce qui se passe actuellement dans l'Inde, vous jugerez de l'état de l'esclave dans l'antiquité : « L'aversion et le mépris que les » autres castes, en général, et surtout celles des » Brahmes témoignent aux malheureux parias, » sont portés à un tel excès que, dans bien des » endroits, leur approche seule ou la trace de » leurs pieds est considérée comme capable de » souiller tout le voisinage. Il leur est défendu » de traverser la rue où logent les Brahmes ; » s'ils s'avisaient de le faire, ceux-ci auraient le

» droit, non pas de les frapper eux-mêmes puis-
» qu'ils ne peuvent, sans se souiller, les toucher
» même avec la pointe d'un bâton, mais de les
» faire assommer de coups par d'autres person-
» nes. »

On croit rêver en songeant que des scènes de ce genre se passent en plein XIXe siècle, et notre esprit, en se reportant à ces premiers temps du Christianisme, reste étonné à la vue des outrages sans nom infligés par le plus grand peuple du monde à toute une classe d'hommes. Rome, je dois à la vérité de le dire, ne fut pas monstre à demi. Privations affreuses, torture, la mort même pouvaient être infligées à un malheureux esclave sur un caprice du maître. Devenaient-ils vieux, on les obligeait souvent à mourir de faim ou à servir de pâture aux murènes.

« Les esclaves qui travaillaient la terre avaient
» constamment les fers aux pieds ; pour toute
» nourriture on leur donnait un peu de pain,
» d'eau et de sel ; la nuit on les renfermait dans
» des souterrains qui ne recevaient d'air que par
» une lucarne pratiquée à la voûte de ces ca-
» chots (1). »

Constatation inouïe, la chose qui appartenait en propre à l'homme : l'enfant, par le seul fait de sa naissance pouvait être séparé de son père, vendu

(1) Chateaubriand. *Génie du Christ.* Liv. VIII. Chap. XII.

à un maître étranger et mis ainsi dans la triste nécessité de ne jamais connaître l'auteur de ses jours. Il n'y avait plus de famille pour l'esclave; chaque mois, plusieurs milliers s'entretuaient ou se faisaient broyer sous la dent des fauves, pour distraire le peuple-roi, avide de s'enivrer de sang après s'être enivré des turpitudes de la volupté.

Les malheureux voués à la mort s'en allaient heureux ! On le conçoit, car, ne laissant rien derrière eux, ils ne pouvaient avoir de regret; aussi ne vit-on jamais un gladiateur détourner la tête ou changer de visage (1).

Tel était l'état de la société lorsqu'il fut accordé à l'Eglise de sortir des catacombes. A ce moment, Elle avait beaucoup à faire, car le cadavre de ce pauvre monde n'avait pas qu'une blessure à guérir; il n'y avait pas dans tout son corps une partie saine. Une autre se fût découragée en présence de tant de fatigues; l'Eglise ne recula pas : elle comptait sur la Puissance divine qui ne lui a jamais fait défaut. Suivons-la donc dans son œuvre de régénération sociale, et nous nous convaincrons de cette pensée, que l'Eglise n'aurait pu faire tant pour l'Humanité si elle n'avait joui des amples revenus qui, de l'aveu de tous les auteurs, lui furent donnés par ses enfants dès le commencement du IVe siècle.

---

(1) Sénèque.

« Nul doute, dit M. Guizot, que l'Eglise ait
» lutté obstinément contre les grands vices de
» l'état social, par exemple contre l'esclavage.
» On a beaucoup répété que l'abolition de
» l'esclavage dans le monde était complétement
» due au Christianisme. Je crois que c'est trop
» dire. L'esclavage a subsisté longtemps au sein
» de la société chrétienne sans qu'elle s'en soit
» étonnée, ni même irritée. »

M. Guizot aurait voulu que l'Eglise eût aboli de suite l'esclavage, et alors, se rendant au témoignage des faits, l'historien eût admiré la grandeur d'âme de la religion Chrétienne.

Il faut être bien aveuglé ou pour le moins bien perverti pour avoir le triste courage d'écrire des inventions de ce genre ; si cet homme, qui, après tout, était intelligent, avait bien voulu se donner le temps de la réflexion, il aurait pu se demander s'il eût été bien politique d'émanciper tout à coup les esclaves. Pour juger un fait de ce genre, il faut se rappeler les considérations que j'ai faites avec Pline sur la grande multitude d'esclaves répandus dans l'Empire romain. L'Eglise, en s'implantant au milieu de cet Empire, ne pouvait pas attaquer de suite le droit prétendu de la société au milieu de laquelle elle allait vivre. Agir ainsi, c'était autoriser la résistance des Empereurs, et je ne doute pas qu'un homme se trouvât de nos jours pour faire un reproche à l'Eglise d'avoir, en agissant ainsi, attenté au droit public de tous les peuples. De

plus, supposons que l'Eglise eût émancipé tout d'un coup la multitude des esclaves (avec le consentement bien entendu des parties intéressées), nous aurions eu le triste spectacle de millions d'hommes rendus à la liberté sans avoir les moyens d'existence ; et alors, nous avions autant de victimes vouées à la mort. On ne se fait pas une idée des tristes conséquences d'une émancipation générale. Le Christianisme, plus habile que ses adversaires, sut deviner ces graves inconvénients, et, loin de faire avec M. Guizot le reproche sanglant de n'avoir pas fait son devoir, nous le louerons d'avoir, par sa sage prévoyance, assuré son œuvre réparatrice contre les échecs qui ne manquent pas d'arriver dans les résolutions trop promptes.

Mais enfin, cherchons si vraiment le Christianisme n'a rien fait. C'est grâce, je suppose, à l'influence de l'Eglise que Constantin s'empressa de modifier les lois romaines sur l'esclavage, en rendant plus facile la manière de donner la liberté. Voici ce que rapporte Sozomène : « Comme il était très difficile, à cause de la » rigueur des anciennes lois, d'obtenir la liberté » entière, par laquelle on devient citoyen ro- » main, lors même que les maîtres étaient » disposés à l'accorder, il fit trois lois par » lesquelles il ordonna, que ceux qui seraient » affranchis par l'Eglise, en présence des prê- » tres, acquerraient une entière liberté [1]. »

(1) Sozomène. *Hist. Eul.* Lib. I. Cap. IX.

Après Constantin, les luttes que l'Eglise eut à soutenir ne ralentirent pas son zèle. Saint Augustin nous dit que de son temps les affranchissements étaient fréquents ; c'est du moins ce que nous pouvons supposer de la cérémonie qu'il relate dans son XXI[e] sermon n° 6 [1] : « vous » voulez affranchir votre esclave, et vous le » conduirez par la main dans l'Eglise. On fait » silence, on lit l'acte d'affranchissement ou » l'on donne suite à votre volonté. Vous décla- » rez que vous affranchissez votre esclave parce » qu'il vous a été toujours fidèle. »

Grâce à l'influence de l'Eglise, la condition des esclaves changea, et ceux de ces malheureux qui ne pouvaient plus rester chez leurs maîtres après leur affranchissement, trouvaient dans les ressources abondantes de l'Eglise un moyen d'existence en attendant qu'on leur eût trouvé une place. Que de malheureux esclaves convertis au Christianisme l'Eglise n'a-t-elle pas secourus à l'insu de leurs maîtres ! Partout, même dans des conciles, nous les voyons poursuivre cette tâche si noble de l'affranchissement de l'homme. Dans un concile tenu à Orléans en l'année 547, on portait le décret suivant : « Si un esclave coupable de quelque faute se réfugie dans l'Eglise, il retournera au service de son maître après qu'il aura reçu le serment de ne pas être puni. Mais si le maître est convaincu de l'avoir châtié, contre son ser-

(1) Saint Augustin, page 75. Edit. 1871.

ment, de cette faute qui lui avait été remise, en punition de son mépris pour l'Eglise et de son parjure, il sera séparé de la communion Catholique. » L'Eglise, on le voit, usait largement des condescendances des grands, et, s'il fallait en croire ceux qui, tout à l'heure, nous attaquaient, elle aurait trop étendu la permission qui lui était accordée. D'après ces philosophes, tels que M. Guizot, Constantin aurait eu le grand tort de trop écouter l'Eglise et de ne pas assez suivre les données d'une sage politique qui lui conseillait de conserver longtemps encore l'ancien ordre de choses. Ils sont partout les mêmes ces pauvres philosophes ! ils se contredisent avec une facilité incroyable, et, chose étrange, lorsqu'on veut le leur faire observer, ils ont le bon goût de vous insulter davantage.

L'Eglise a dépassé les limites de son droit ! Elle a trop émancipé ! Je retiens le mot car il est tout à notre honneur ! Ce sera donc la gloire de l'Eglise d'avoir su employer ses richesses à racheter l'homme et à ennoblir de pauvres êtres trop longtemps avilis. Désormais, grâce à l'influence du Christianisme, l'homme est réhabilité, et bien qu'attaché toujours au service de son maître, il n'est plus sa propriété exclusive. C'est donc par un effet de l'influence de l'Eglise que l'esclavage n'existe plus dans l'Europe Chrétienne. Ecoutez cet aveu sortir de la bouche d'un écrivain que l'on n'accusera pas de faiblesse pour l'Eglise. M. Cousin, dans

un aperçu sur le Christianisme trace ce portrait, que je suis heureux de reproduire ici : « Qu'est-il » sorti du Christianisme ? la liberté moderne ! » Tournez les yeux en dehors et au-delà... » qu'ont produit depuis vingt siècles toutes les » autres Religions ? ici une dégradation pro- » fonde, là une tyrannie sans bornes. Au con- » traire, l'Europe Chrétienne est le berceau de la » liberté, et si c'était ici le lieu et le temps, je » vous démontrerais que le Christianisme qui, » de fait, a produit les gouvernements repré- » sentatifs, pouvait seul porter cette forme admi- » rable de gouvernement qui identifie l'ordre et » la liberté (1). »

La cause est jugée ! On voit maintenant de quel côté est l'imposture ! On voit, ô philosophes, que, fidèles aux recommandations de votre aïeul, vous n'avez pas perdu la louable habitude du mensonge. Vous êtes dignes du grand Voltaire, de celui qui, tout en faisant la traite des nègres, criait contre l'intolérance de l'Eglise. C'est à ne pas y croire, tant l'imposture dépasse les bornes ; eh bien, si je cherchais chez vous le revers de la médaille, je le trouverais comme chez votre idole ! Mais laissons là ces misères humaines, car l'Eglise est au dessus de tout cet amas d'ordures et d'injustices. Vous voulez le Pape hors la loi, je veux dire

(1) Cousin. *Hist. de la Philosophie*. t. I. page 55.

hors de Rome, chassez-le, si vous vous en sentez le courage.

Vous hésitez, misérables? vous vous demandez ce que va devenir la Ville Eternelle sans le Pape, tant vous comprenez que cette Ville est à lui; je vais vous le dire : Rome, autrefois, était une ville maudite où régnèrent des Empereurs tels qu'Auguste, Tibère, Claude, Caligula, Nèron, Galba, Vitellius, etc. C'était une ville où tous les vices étaient en honneur et où l'on souillait tout ce qui était pur. Mais cette cité malheureuse devait changer avec le règne de l'Eglise. A Rome se trouvent des trophées des Apôtres et de nos Martyrs; là se conserve le véritable héritage de Jésus-Christ et se prêche la pure doctrine des Evangélistes; là enfin, sur les ruines du nom païen brille incessamment la gloire du nom chrétien.

Enlevez le Pape de Rome et cette ville n'est plus rien pour nous, puisqu'elle perd la gloire d'être le premier siège du monde et le berceau de notre foi. Ses monuments ne parlent plus; car il faut au milieu de Rome celui que nous allons voir. Les Italiens ne nous attirent pas; ce n'est pas non plus le souvenir de l'Antiquité païenne qui peut nous charmer, car ce souvenir n'est plus; ce que nous voulons dans la Ville Eternelle, c'est le Pape trônant au milieu des merveilles de l'ancien monde. Les murs de cette ville, ces murs si dignes de respect, selon l'expression du Dante, ne sont plus que des

pierres mortes ne disant rien au voyageur qui les contemple ; le sol où elle est assise n'a plus aucun attrait pour nous ; sans doute, nous nous souviendrons toujours qu'il fut l'objet de notre vénération, mais nous ne le foulerons plus sous nos pieds à l'avenir, car ce sol ne dirait plus rien à nos cœurs.

Rome sans le Pape cesse d'exister pour nous !

Sachez, ô usurpateurs, que le voyageur poussé vers la Ville Eternelle n'y était pas amené par le désir d'admirer la beauté de vos monuments, ou par la noble ambition de retrouver les cendres des immortels génies que cette contrée a enfantés; mais nous y venions en touristes pour y contempler le règne de Jésus-Christ.

Le règne de Jésus, nous ne saurions le trouver dans des monuments, échos muets d'une grandeur déchue ; nous en verrions les traces, mais nous n'assisterions pas à la réalité, car il n'y aurait pas la présence d'un Pontife levant sa main pour bénir son peuple prosterné.

Rome avec le Pape était le séjour du repos ; l'âme venait s'y abriter sans crainte ; et, rempli d'émotions le pauvre cœur humain pouvait répéter avec le poëte :

Ici viennent mourir les derniers bruits du monde;
Nautonniers sans étoile, abordez ; c'est le port !
Ici l'âme se plonge en une paix profonde,
Et cette paix n'est point la mort !

Lavault, le 25 Décembre 1889.

F. LAFORGE.

ERRATA

PAGE II. : au lieu de « l'honneur de cueillir quelques lauriers », lisez : « *L'honneur de porter quelques fruits* ».

PAGE VIII, 18e ligne, lisez : *conclurai.*

PAGE IX, 23e l.	»	*abneget.*
PAGE 12, 6e l.	»	§ 22
PAGE 35, 25e l.	»	*Vignali.*
PAGE 44, 28e l.	»	*conclusion.*
PAGE 46, 5e l.	»	*Paléologue.*
PAGE 56, 14e l.	»	*dans les cieux.*

